

ASSAINISSEMENT ET TRANSFORMATION DE L'HOTEL CANTONAL A FRIBOURG

**CONCOURS DE PROJET POUR L'ANIMATION ARTISTIQUE
EN PROCEDURE SUR INVITATION, A UN DEGRE**



RAPPORT DU JURY

TABLE DES MATIERES

1_PROGRAMME DU CONCOURS D'ANIMATION ARTISTIQUE	p. 3-13
2_SEANCE DU JURY	p.14
3_PROJETS RENDUS	
« A PLUS D'UN TITRE » de Sophie Bouvier-Ausländer	p.15-19
« THE INFINITE GAZE » d'Emilie Ding	p.20-24
« PAS PERDU(S) » d'Ariane Epars	p.25-27
« ECLIPSE » d'Isabelle Krieg (en coll. avec Ralph Müller)	p.28-32
« IN CAELUM SUSPICERE » de Catherine Liechti	p.33-40
« GENERATION » d' Eva Theytaz	p.41-44
« COMMENT VIVRE ENSEMBLE » d'Andrea Wolfensberger (en coll. avec Esther Maria Jungo)	p.45-49

1 PROGRAMME DU CONCOURS ARTISTIQUE

A_PREAMBULE

Le concours d'animation artistique s'inscrit dans le projet d'assainissement et de transformation de l'Hôtel cantonal à Fribourg, siège du Grand Conseil. Par animation artistique, on entend une intervention artistique liée au bâtiment au sens de *Kunst am Bau* en allemand.

Situé de façon emblématique dans le quartier du Bourg à Fribourg, l'Hôtel cantonal est un édifice de première importance, tant au niveau cantonal que fédéral. Il représente d'une part un patrimoine bâti de valeur exceptionnelle, d'autre part une forte symbolique du siège du pouvoir depuis près de cinq siècles, de façon ininterrompue jusqu'à nos jours.

Construit au début du XVI^e siècle, le bâtiment a connu diverses évolutions au fil de son histoire. A la suite du déménagement du tribunal cantonal en 2014, l'Etat de Fribourg a décidé d'attribuer l'ensemble du bâtiment au fonctionnement du Grand Conseil. La volonté est également « d'ouvrir » le bâtiment vers la cité et la population, en créant un nouvel espace polyvalent en lien direct avec la place de l'Hôtel de Ville.

Le projet d'assainissement et de transformation est issu d'un mandat d'études parallèles, organisé en 2017, dont le projet lauréat intitulé « Fryburg » a été développé par le bureau Aeby Aumann Emery architectes de Fribourg.

Les travaux de transformations viennent de débuter (janvier 2020) pour un achèvement prévu fin 2021. L'intégration de l'œuvre artistique dans le bâtiment historique implique une organisation de ce concours suffisamment en amont du projet, pour en permettre la meilleure intégration.

Le Maître de l'ouvrage souhaite que l'animation artistique soit intégrée au projet architectural, en dialogue avec le contexte exceptionnel du bâtiment patrimonial et du Grand Conseil. Au même titre que les peintures du plafond de la salle du Grand Conseil, réalisées au XVIII^e siècle, représentent une vision du pouvoir de leur époque, l'œuvre contemporaine devra offrir aux générations futures un témoin de notre temps.

L'organisation du présent concours se base sur l'article 17 de la loi sur les affaires culturelles du 24 mai 1991 ainsi que sur les articles 29 et suivants du règlement sur les affaires culturelles (RAC) de l'Etat de Fribourg du 10 décembre 2007.

B_AIDE MEMOIRE

**Adresse du Maître de l'ouvrage
et du secrétariat du concours**

Etat de Fribourg - DAEC
Représenté par :
Service des bâtiments
Route des Daillettes 6
Case postale
1701 Fribourg

Organisateur de la procédure

Aeby Aumann Emery architectes
Boulevard de Pérolles 42 – 1700 Fribourg
T : 026 424 03 20
E : emery@aae-architectes.ch

CALENDRIER

Envoi des documents aux participantes	lundi 13 janvier 2020
Séance d'information avec visite des lieux	mardi 28 janvier 2020, de 13h00 à 17h00
Délai pour poser les questions	lundi 3 février 2020
Délai pour les réponses aux participantes	lundi 10 février 2020
Rendu des projets	vendredi 15 mai 2020
Présentation des projets au jury <i>(l'horaire de passage sera transmis ultérieurement)</i>	mardi 19 mai 2020
Transmission du résultat du concours	fin mai 2020
Collaboration à la planification de la réalisation	dès juin 2020
Réalisation	2020-2021 (à préciser selon projet lauréat)

C_REGLEMENT

- 01 Maître de l'ouvrage** Etat de Fribourg - DAEC
Représenté par :
Service des bâtiments
Case postale
1701 Fribourg
T : 026 305 37 99
E : alexandre.caille@fr.ch
- 02 Jury** Le jury est composé des personnes suivantes :
- Membres à voix délibérative :**
- | | |
|----------------------|--|
| M. Philippe Trinchan | président, chef de service, service de la culture de l'Etat de Fribourg |
| M. Gian Carlo Chiovè | architecte cantonal de l'Etat de Fribourg |
| Mme Solange Berset | députée au Grand Conseil du canton de Fribourg
représentante des utilisateurs |
| M. Stéphane Emery | architecte, Aeby Aumann Emery architectes |
| Mme Catherine Bolle | plasticienne |
| M. Daniel Schlaepfer | artiste |
| M. Balthazar Lovay | artiste |
- Expert, à titre consultatif**
M. Stanislas Rück chef de service, service des biens culturels de l'Etat de Fribourg
- Secrétariat du jury :**
M. Alexandre Caille architecte, service des bâtiments de l'Etat de Fribourg
- 03 Genre de concours et de procédure** Il s'agit d'un concours de projet artistique, en procédure sur invitation, à un degré. La langue officielle de la procédure et de l'exécution des prestations est le français. Les coûts sont exprimés en francs suisses.

- 04 Participantes** 8 artistes ont été sélectionnées par le jury et invitées à participer au concours :
1. Catherine Liechti, Fribourg
 2. Ariane Epars, Lausanne
 3. Isabelle Krieg, Kreuzlingen
 4. Emilie Ding, Berlin
 5. Andrea Wolfenberger, Waldenburg (BL)
 6. Sophie Bouvier Ausländer, Lausanne
 7. Eva Theytaz, Pont-la-Ville
 8. Latifa Echahkch, Martigny
- 05 Situation de départ** Le périmètre du projet d'animation artistique se situe à l'intérieur du bâtiment. L'espace du rez-de-chaussée (espace polyvalent) a été retenu comme espace d'intervention. Lors des sessions parlementaires, de votations, d'élections ou d'autres événements, cet espace sera accessible au public. L'importance patrimoniale de la substance bâtie impose une intervention respectueuse des éléments existants, qui soit réversible.
- 06 Enveloppe budgétaire** Une somme maximale de CHF 150'000.- TTC est mise à disposition pour la réalisation de l'œuvre d'art. Ce montant comprend les frais de matériel (fourniture, transport, etc.) et de réalisation de l'œuvre sur place. Il inclut également les honoraires de l'artiste pour la planification de l'œuvre, les frais de déplacements, le salaire pour la réalisation du travail par l'artiste ou par d'autres intervenants et les frais annexes.
- 07 Documents remis aux candidates retenues** Les documents suivants sont remis aux participantes au concours :
- le présent règlement et programme de concours
 - présentation du projet de transformation (plans, coupes, photos, images 3D)
 - historique résumé du bâtiment
 - publication « Patrimoine fribourgeois » n° 12 de novembre 2000, consacrée à la rénovation de la salle du Grand Conseil
- Les documents seront remis aux candidates retenues sur une clé USB aux formats DXF, DWG et PDF.
- 08 Séance d'information** Une séance d'information avec l'architecte et des membres du jury aura lieu le 28 janvier 2020, de 13h00 à 17h00, sur place, à la place de l'Hôtel de Ville 2 à Fribourg.
- La présence des participantes à cette séance d'information est obligatoire et les personnes non valablement excusées seront écartées du concours. En dehors de cette date, le bâtiment n'est pas accessible.
- Le but de cette visite est de visualiser le contexte particulier du lieu d'intervention. Elle sera suivie d'une présentation de l'historique du bâtiment et du projet de la transformation architecturale. Vu le caractère spécifique du lieu, un dialogue est ensuite prévu entre les différents intervenants pour aborder des premiers questionnements relatifs au concours et à son contexte.
- 09 Questions - réponses** Après la séance d'information, des questions relatives au concours pourront être adressées au Maître de l'ouvrage, uniquement par écrit, à l'adresse de l'organisateur mentionnée sous point 01 jusqu'au 3 février 2020. L'ensemble des questions et réponses du jury sera transmis par écrit à chaque participante au plus tard le 10 février 2020. La prise de contact directe avec le mandant, l'organisateur ou un membre du jury pour des questions qui touchent au concours avant la décision du jury n'est pas autorisée.

- 10 Documents demandés**
- Le projet doit être présenté clairement et de façon compréhensible. Il comportera en particulier :
- au maximum 4 feuilles de format A2 horizontal (42x60cm) représentant le projet dans sa conception, son implantation et sa réalisation constructive. La forme de représentation est libre et doit être en adéquation avec le projet (plan, coupe, vues, croquis, détails, textes explicatifs, perspectives, photomontages, photos de maquettes etc...)
 - rapport explicatif (sur feuilles A4) avec estimation des coûts selon les chapitres suivants : honoraires, conception, réalisation, transport, montage. Selon le projet, indiquer le type d'entretien à prévoir ainsi qu'une estimation du coût d'entretien.
 - tout autre support de présentation jugé nécessaire par les participants peut être intégré à la présentation. Par exemple, une maquette, des échantillons ou des palettes de couleurs sont souhaitables, pour permettre une bonne compréhension du projet par le jury.
 - BV pour le versement de l'indemnité forfaitaire
- Chaque document portera clairement le nom de son auteur, le nom du projet, ainsi que la mention :
Hôtel Cantonal de Fribourg – Concours de projets pour l'animation artistique
- Les variantes ne sont pas autorisées.
- 11 Rendus des projets**
- L'ensemble des documents à fournir devra parvenir à l'adresse de l'organisateur du concours avec la mention suivante :
Hôtel Cantonal de Fribourg – Concours de projets pour l'animation artistique
- Tous les documents demandés doivent être en possession de l'organisateur de la procédure, au plus tard le vendredi 15 mai 2020 à 16h00**
- Les documents peuvent être soit envoyés par poste (attention aux délais d'envoi !), soit portés en main propres (solution conseillée) à l'adresse de l'organisateur (voir point 02).
L'organisateur n'est pas responsable pour d'éventuelles pertes ou dégâts des documents dus au transport.
Les projets reçus après le délai indiqué ci-avant seront écartés.
- 12 Indemnisation des concurrents au concours de projet**
- Tout projet remis ou reçu dans le délai à l'adresse de l'organisateur et comprenant l'ensemble des documents demandés sera indemnisé forfaitairement par une somme de Frs 3'000.- HT. Les frais de déplacement sont inclus à ce montant.
- 13 Présentation des projets**
- Une séance de présentation des projets par leurs auteurs au jury est prévue le mardi 19 mai 2020. L'heure et le lieu de la présentation seront indiqués aux participantes ultérieurement.
- 14 Jugement et critères**
- Tous les projets rendus hors délais ou les dossiers rendus incomplets, ainsi que les projets des participantes absentes non excusées lors de la séance d'information (point 08) seront exclus du jugement
- Les projets seront examinés en fonction des qualités qu'ils exprimeront par rapport aux critères suivants :
- la qualité artistique et l'insertion de l'œuvre dans l'Hôtel cantonal
 - l'adéquation de l'approche artistique en relation avec les spécificités de l'Hôtel cantonal : symbolique du pouvoir, rapport entre politique et citoyen, ouverture du bâtiment à la cité, patrimoine bâti, histoire-temporalité, ou encore les « blessures » des interventions précédentes pour n'en citer que quelques-unes
 - la cohérence du projet avec la démarche artistique

- la faisabilité du projet, notamment sous l'aspect de la solidité/ durabilité, de la sécurité, ainsi que l'adéquation entre les matériaux et l'aménagement proposés
- l'économie des moyens sur le plan de la réalisation technique et de son entretien

Ces critères pourront être affinés et l'ordre des critères n'indique pas une hiérarchie.

**15 Recommandations
du jury**

Le jury établira un rapport de jugement et recommandera au Maître de l'ouvrage, parmi les projets présentés, le projet pour l'exécution, ou pour la poursuite des études. Le jury se réserve le droit de ne retenir aucun projet, s'il le juge opportun. Toutes les participantes seront informées des résultats par écrit.

**16 Publication et
rapport du jury**

Les projets admis au jugement feront l'objet d'une documentation et d'une communication, dont les modalités restent à définir. Le projet lauréat fera l'objet d'une communication publique.

**17 Retrait des
documents**

Les projets non primés restent propriété de leurs auteurs. Les documents concernant les projets non primés pourront être retirés à l'adresse du Maître de l'ouvrage (voir point 01) durant les heures de bureau. Les projets non retirés dans les délais indiqués ne seront pas conservés.

**18 Attribution
et étendue
du mandat**

Le jury proposera au Maître de l'ouvrage de confier la réalisation du projet lauréat à

l'auteur du projet. Au cas où l'œuvre de la lauréate nécessiterait des études spéciales en matière de construction ou de réalisation, elles pourront être adjudgées ultérieurement par le Maître de l'ouvrage. La réalisation de l'œuvre artistique se fera en collaboration étroite avec les architectes et la direction des travaux.

Le Maître de l'ouvrage se réserve toutefois le droit de ne pas adjudger tout ou partie de la prestation, respectivement de révoquer tout ou partie de la décision d'adjudication si :

- l'artiste lauréate ne dispose pas ou plus de la capacité financière suffisante sur les plans financiers, économiques, techniques ou organisationnels pour l'exécution de l'œuvre (art. 20 RMP). L'artiste lauréate aura dans ce cas la possibilité de suppléer à ce défaut de capacité en s'adjoignant un ou plusieurs sous-traitants de son choix avec lesquels elle aura un lien contractuel.
Elle soumettra préalablement le nom du ou des sous-traitants au Maître de l'ouvrage.
- les autorisations nécessaires à la réalisation du projet ne sont pas octroyées par les autorités compétentes
- les crédits nécessaires à la réalisation du projet ne sont pas octroyés par les autorités compétentes.

Le droit d'auteur reste exclusivement à l'auteur du projet. Les documents des projets primés ainsi que l'œuvre elle-même deviennent propriété du Maître de l'ouvrage. Une éventuelle publication des projets par le Maître de l'ouvrage se fait obligatoirement avec la mention du nom des auteurs. Les auteurs ne seront pas forcément consultés préalablement à une publication.

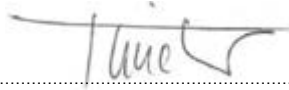
L'œuvre réalisée portera la mention du nom de son auteur.

L'œuvre réalisée devient propriété de l'Etat de Fribourg. Les droits d'utilisation et de modification découlant du droit d'auteur vont à l'Etat de Fribourg, afin que, selon les nécessités, l'Etat puisse enlever / disloquer ou utiliser l'œuvre pour d'autres besoins. Son auteur sera préalablement entendue. Le cas échéant, l'auteur pourra récupérer l'œuvre à ses propres frais.

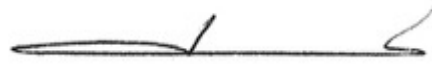
- 19 Echéances pour la réalisation** Les échéances de réalisation de l'œuvre artistique dépendront du type d'intervention du projet primé.
La planification de l'œuvre devra être menée directement après le choix du projet lauréat, dès juin 2020. La réalisation est prévue entre le 2^e semestre 2020 et 1^{er} semestre 2021, selon le type de projet retenu.
La mise en service du bâtiment est prévue pour octobre 2021.
- 20 Voies de recours** Le présent cahier des charges peut, dans les dix jours, faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Fribourg.
- 21 Dispositions finales** Le présent règlement et programme a été approuvé par le Maître de l'ouvrage, le jury et les participant-e-s reconnaissent la validité du programme de concours par leurs approbations ou respectivement par leur participation.

Signature des membres du jury :

M. Philippe Trinchan



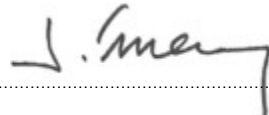
M. Gian Carlo Chiovè




Mme Solange Berset



M. Stéphane Emery



Mme Catherine Bolle



M. Daniel Schlaepfer



M. Balthazar Lovay



Expert, à titre consultatif :

M. Stanislas Rück



Secrétariat du jury :

M. Alexandre Caille



D_PROGRAMME DU CONCOURS

22 Introduction

L'Hôtel cantonal est le siège du Grand Conseil fribourgeois. C'est le deuxième bâtiment dans l'ordre d'importance du canton, après la cathédrale St-Nicolas.

Bâtiment emblématique de par sa position dominante dans le quartier du Bourg, il représente également le lieu du pouvoir cantonal. Cas presque unique en Suisse, le pouvoir y a siégé de façon ininterrompue jusqu'à nos jours depuis le début du XVIe siècle. La salle du Grand Conseil est l'une des plus anciennes encore en activité en Suisse. Elle fait l'objet d'une protection patrimoniale au niveau fédéral.

Bien connu de l'extérieur par tou-te-s les fribourgeois-e-s, l'Hôtel cantonal reste par contre assez méconnu sur son intérieur et sa fonction.

23 Evolutions historiques générales

Dans les siècles consécutifs à sa construction, le bâtiment représentait le pouvoir fort de la ville et du canton. Ce lieu regroupait à la fois les pouvoirs politique et judiciaire. De ce fait, le bâtiment était perçu à cette époque avec crainte par la population. Témoin des (r)évolutions sociales et politiques des siècles écoulés, il —est devenu progressivement lieu du pouvoir démocratique. En ce sens, l'ouverture au public du rez-de-chaussée, lieu de l'intervention artistique, marque un symbole fort du lien actuel qui existe entre le monde politique et les citoyens.

Construit en plusieurs étapes sur les fondations de constructions antérieures, entre 1501 et 1522, le bâtiment a été maintes fois modifié et adapté aux besoins des époques successives.

Au premier étage, en haut de l'escalier monumental extérieur, se trouvent les salles du pouvoir (Petit Conseil, Conseil des 200 puis Grand Conseil). Cet étage a depuis toujours été le plus représentatif du bâtiment (sorte de «piano nobile»), comme en témoignent les décors, peintures, boiseries, mobilier et autres éléments décoratifs de grande valeur patrimoniale. La petite tourelle située au sud-ouest abritait le trésor de guerre (aujourd'hui exposé au musée d'art et d'histoire de Fribourg).

Tour à tour, ou simultanément, les autres étages ont été affectés à des utilisations diverses, de commerce ou de sécurité :

- le rez-de-chaussée était conçu initialement comme halle et marché aux grains (grenette), mais est rapidement devenu un arsenal militaire. Au début du XXe siècle, il a été occupé par les archives cantonales et communales puis par les bureaux du tribunal cantonal. Depuis le départ du tribunal en 2014, le rez-de-chaussée est vide, comme suspendu entre deux époques, en attente de son renouveau comme lieu de rencontre entre le monde politique et les citoyens.
- lors de l'installation du tribunal cantonal en 1937, les percements en façade sud du rez-de-chaussée et des étages inférieurs ont été dédoublés : l'apparence de forteresse que dégagait le bâtiment avant cette date a donc été perdue.
- les niveaux inférieurs ont principalement été affectés aux dépôts militaires (arsenal) puis à la gendarmerie. Dès 1937, les bureaux du tribunal cantonal ont pris place au 1^{er} sous-sol.
- le 2^e étage était principalement dédié aux soldats puis aux gendarmes : une cuisine et des dortoirs s'y trouvaient au XIXe siècle. L'étage est occupé depuis les années 90 par des salles à disposition des députés.

- le corps-de-garde, aile située du côté ouest, a été construit en 1782. Edifié pour marquer la force militaire de l'époque, il a tour à tour abrité des soldats, des gendarmes et une prison (au 1^{er} sous-sol). Son niveau inférieur a servi de débit de sel au XIX^e siècle. Le bâtiment a été par la suite transformé en bureaux, au cours du XX^e siècle, avec à son niveau inférieur, l'installation du transformateur électrique qui alimente le quartier du Bourg.

Lors des changements d'affectations successifs, les travaux de transformations ont provoqué des pertes dans la cohérence de la substance bâtie d'origine, dont certaines « blessures » irréversibles sont encore lisibles aujourd'hui.

Le déménagement du tribunal cantonal en 2014, qui occupait jusqu'alors de nombreux locaux, a laissé l'Hôtel cantonal relativement vide. Suite à ce départ, l'Etat de Fribourg a décidé d'affecter l'ensemble du bâtiment au fonctionnement du Grand Conseil, en y intégrant également le secrétariat du Grand Conseil. Depuis 500 ans, c'est la première fois que le bâtiment sera entièrement dédié au pouvoir politique et qu'il sera plus ouvert à la population.

24 Description du projet d'architecture

Le projet d'assainissement et de transformation représente une intervention qui touche l'ensemble de l'Hôtel cantonal, y compris le corps-de-garde. Cette ampleur est inédite dans l'histoire du bâtiment.

a_Concept architectural

Intervenir de façon contemporaine et répondre aux besoins de notre société actuelle dans un bâtiment patrimonial construit au XVI^e siècle : tel est l'enjeu principal de l'assainissement et de la transformation de l'Hôtel cantonal.

La conception architecturale suit plusieurs lignes directrices :

- supprimer les éléments sans valeur historiques qui nuisent à la qualité spatiale du bâtiment
- remettre en valeur ou restaurer les éléments de valeur patrimoniale
- éviter les interventions invasives dans la substance historique du bâtiment
- laisser visibles les interventions antérieures qui participent à l'histoire du bâtiment : les interventions les plus intrusives sont assimilées à des « blessures » du bâti.
- garantir la réversibilité des interventions prévues
- montrer les interventions contemporaines comme telles, en dialogue avec les éléments historiques mis en valeur
- trouver une adéquation proportionnée entre les exigences d'utilisation et de confort de notre temps, dans un bâtiment construit il y a cinq siècles (installations techniques nouvelles, accès aux personnes en situation de handicap, etc.)

Ces lignes directrices s'appliquent aussi bien aux éléments structurels, spatiaux, techniques qu'aux aménagements intérieurs. Elles doivent respecter les exigences de conservation tant archéologiques que patrimoniales.

Les façades et toitures seront rénovées ou restaurées, sans modifications ni des gabarits ni des ouvertures. Les transformations les plus importantes se concentrent donc principalement à l'intérieur du bâtiment.

Les aménagements extérieurs ne sont pas touchés, car situés sur le domaine public, propriété de la Ville.

Concernant l'organisation fonctionnelle des locaux, l'un des points importants du projet est d'améliorer les liaisons verticales entre les étages (totalement insuffisantes actuellement), en particulier par la création de nouveaux escaliers et l'intégration d'ascenseurs.

b_Programme des locaux

Bâtiment principal

Rez-de-chaussée - accessible directement depuis la place de l'Hôtel de Ville, l'espace du rez sera ouvert au public lors de manifestations ou d'évènements politiques, comme par exemple : votations, élections, sessions du Grand Conseil, conférences, expositions, réceptions de citoyens ou de délégations, etc...

La mise à disposition de ce nouvel espace, dont le mobilier doit permettre une souplesse d'utilisation maximum, va probablement apporter des usages nouveaux. Le mobilier est prévu de façon à pouvoir être rangé dans le dépôt prévu au 1^{er} sous-sol, permettant ainsi de libérer entièrement et facilement la surface à disposition de l'espace.

1^{er} étage - salle du Grand Conseil (maintenue)
- salle des huissiers
- salle des pas perdus (anciennement Petit Conseil)

2^e étage - secrétariat du Grand Conseil, bureaux (sans accès au public)

Combles - surfaces de réserves, archives

1^{er} sous-sol - locaux pour les députés (casiers, zone de travail, cafétéria)
- zone sanitaire et dépôt de l'espace du rez-de-chaussée

2^e sous-sol - accès secondaire depuis la cour de la Coutellerie
- locaux techniques et sanitaires

Corps-de-garde

Rez-de-chaussée - salle de conférence de 30 places

1^{er} sous-sol - 2 salles de séances de 16 places

2^e sous-sol - transformateur électrique du quartier du Bourg (inchangé)

25 Objectifs du Maître de l'ouvrage pour l'intervention artistique

Le Maître de l'ouvrage souhaite enrichir le projet d'architecture par une intervention artistique. L'espace projeté au rez s'y prête parfaitement, car il sera le lieu de rencontre entre le monde politique et les citoyens. A travers la proposition de l'œuvre artistique, le Maître de l'ouvrage souhaite une intervention qui interroge l'ensemble de l'espace, dans son contexte riche en composantes historiques et symboliques.

L'intervention artistique doit se comprendre comme témoin contemporain, reflet de notre temps et de notre démocratie, qui sera vu par les générations futures. Ce bâtiment appartient en quelque sorte à tou-te-s les habitant-e-s du canton et sa transformation doit être tournée vers l'avenir, tout en respectant son histoire.

Les objets et éléments à caractère artistique déjà présents dans le bâtiment ont tous une signification par rapport à leur époque. Le Christ en croix (1508) parle du lien étroit entre politique, justice et religion au sortir du Moyen-Age. Les Jaquemarts situés dans le clocher de la tour de l'horloge (1640), vêtus aux couleurs de la Ville et du Canton, s'érigent en protecteurs et en gardiens du temps. Les fresques de la salle du Grand Conseil (1770) sont une allégorie du

Gouvernement. Les vitraux (1890) représentent des figures historiques qui ont joué un rôle déterminant pour le canton.

Ce ne sont que quelques exemples, qui illustrent le souhait du Maître d'ouvrage de garder la même ligne de conduite pour le présent concours d'intervention artistique : choisir une œuvre intégrée à l'architecture du bâtiment, qui dialogue avec lui tout en questionnant le rôle ou la fonction politique du Grand Conseil au XXI^e siècle.

Tout comme le projet d'architecture propose de remettre en valeur les spatialités et matérialités, le projet artistique pourra souligner la qualité patrimoniale et symbolique de ce monument historique.

L'œuvre d'art doit être pérenne, demander un minimum d'entretien et la sécurité des personnes doit être assurée. Elle ne doit cependant pas entamer la substance historique.

La volonté d'une œuvre passant les générations est un souhait important du Maître de l'ouvrage. En ce sens, les interventions de type « technologiques », par exemple des installations d'écrans vidéo, de projections, de réalité augmentée, de sonorisation ou toutes autres technologies virtuelles ne sont pas souhaitées. Un projet de mobilier n'est pas souhaité non plus. Par contre, une proposition d'œuvre immatérielle est envisageable.

26 Localisation, matérialités

La localisation de l'œuvre se trouve à l'intérieur du bâtiment, dans le vaste espace du rez-de-chaussée. La surface à disposition représente environ 400m², sur une hauteur moyenne d'environ 3,50m'. Cet espace garde un caractère « brut » mettant en évidence la substance historique originale.

L'espace est délimité sur son pourtour par les murs du XVI^e siècle, en molasse et en moellon. Certaines parties sont en briques, en particulier les embrasures de fenêtres réalisées en 1937. Le caractère irrégulier des surfaces des murs sera maintenu, avec un éventuel glacis à la chaux blanc qui unifierait légèrement les surfaces, tout en laissant visibles les irrégularités et blessures du passé. Les murs ne peuvent pas être modifiés, c'est-à-dire qu'aucune saignées ou empochements n'y sont permis. Des ajouts non intrusifs sont possibles.

Les piliers centraux, en molasse, sont d'origine et ne doivent pas être entaillés. Les poteaux en bois de la charpente sont également d'origine. L'ajout, la fixation ou la suspension d'éléments sur ces structures est possible, mais de façon proportionnée, sans attaquer la substance historique. Par exemple, des interventions dans les « blessures » laissées apparentes sont possibles.

Le plafond sera maintenu, avec les poutres d'origine apparentes. Des surfaces d'absorption phonique sont prévues sous les entrevous (planchers insérés entre les poutres). Ces surfaces peuvent aussi faire l'objet d'une proposition d'intervention artistique, pour autant que l'absorption phonique corresponde aux valeurs exigées par l'acousticien ainsi qu'aux exigences de protection incendie.

Les pièces en bois seront nettoyées et traitées, ce qui modifiera légèrement la teinte des éléments existants. Des différences sont à prévoir entre les parties en chêne (plus foncées) et celles en épicéa (plus claires). Ces deux essences ne sont pas disposées de façon régulière. Les parties entre le dessus des poutres et le dessous des planchers remplis de briques seront toutes dégagées.

Les nouveaux renforts métalliques, installés pour éviter des déformations supplémentaires à la structure en bois, seront revêtus d'une peinture spéciale intumescence (résistante au feu), dont l'exécution est particulièrement contraignante pour être conforme. Il n'est pas possible d'y fixer des éléments, ou

de façon très spécifique pour ne pas altérer les surfaces peintes (intervention délicate).

Le sol sera entièrement réalisé à neuf. Il est prévu dans une matière minérale (par exemple : chape ciment poncée), dans le prolongement de la place de l'Hôtel de Ville. L'intervention artistique peut être prévue dans l'épaisseur du sol ou en surface. La résistance sur le long terme à l'usure (forte sollicitation) et à l'entretien d'une intervention au sol doit être garantie.

Les deux portes d'entrées principales du rez-de-chaussée, accessibles depuis la place de l'Hôtel de Ville, seront refaites à neuf. Des composants techniques pour répondre aux diverses exigences de sécurité et d'accès y sont prévus (largeur des ouvrants de sortie de secours, ouverture motorisée, détecteurs de présence, badge d'accès, verrouillage électrique, sortie de secours et isolation thermique). Une intervention est ici envisageable, pour autant que les aspects techniques et normatifs soient respectés.

La cage d'ascenseur sera réalisée en cloisons légères, lisses, vu la place très restreinte à disposition. Les nouveaux escaliers reprendront la matérialité du sol (minéral) pour relier le premier étage (sol en pierre naturelle) et le 1^{er} sous-sol (dégagement idem espace polyvalent).

L'éclairage est prévu de façon à mettre en valeur l'espace existant, ses proportions et ses matières. Des luminaires discrets, dont la source lumineuse devrait presque disparaître, sont prévus. L'éclairage sera modulable en intensité et par zones, permettant soit un éclairage régulier sur toute la surface de l'espace, soit une variation en fonction des zones et du type d'événements prévus.

2_SEANCE DU JURY

Sept projets d'animation artistique ont été rendus et ont été admis comme recevables.

Mme Latifa Echahkch n'a pas rendu de projet.

La séance du jury a eu lieu durant la journée du mardi 19 mai 2020, en présence de tous les membres du jury. M. Charles Ducrot, chef de service adjoint du service des bâtiments, a remplacé M. Gian-Carlo Chiovè, qui a quitté ses fonctions d'architecte cantonal durant la phase du concours artistique.

Malgré les mesures sanitaires en vigueur dues à la pandémie du COVID 19, les artistes ont pu présenter leur projet devant le jury. Seule Emilie Ding a dû intervenir depuis Berlin, via visioconférence. Ces présentations ont permis de mettre l'accent sur les points forts de chaque proposition. La présentation était suivie d'une discussion sous forme de questions-réponses entre les auteurs du projet et les membres du jury.

Le jury a relevé la qualité et la diversité des réflexions et propositions menées par les artistes. Les présentations et échanges ont permis au jury de bien cerner chaque projet. Le contexte à la fois particulier du lieu, très chargé en histoire et en symboliques, ainsi que la période de pandémie durant laquelle ont été développés les projets ont marqué de façon singulière ce processus créatif.

A la suite des délibérations, le jury a retenu le projet « *Eclipse* » d'Isabelle Krieg, développé en collaboration avec Ralph Muller.

Le jury recommande au Conseil d'Etat d'attribuer le mandat de planification et de réalisation de l'œuvre aux artistes lauréats.

2 PROJETS RENDUS

Les projets sont présentés par ordre alphabétique du nom des artistes

« A PLUS D'UN TITRE »

SOPHIE BOUVIER-AUSLÄNDER

L'oeuvre proposée s'inscrit dans le sol de l'espace du rez-de-chaussée. Une typographie émergeant légèrement de la surface du sol en béton est composée de plusieurs centaines de titres d'œuvre d'art contemporaines et d'œuvres existantes dans le bâtiment. Ce cumul de titres crée ainsi une sorte d'index d'œuvres très diverses.

Ces titres n'ont aucun rapport entre eux et sont de langues différentes, ouvrant la curiosité pour deviner leur provenance. La disposition des textes évoque une sorte de champ de blé, en référence à la halle aux grains prévue initialement dans cet espace. Un code QR placé dans l'espace permet de visualiser et localiser les œuvres, au moyen d'un téléphone portable.

Le jury apprécie l'intervention au sol, qui se démarque des éléments situés au plafond et sur les vitraux du 1^{er} étage. Les esquisses de la position des textes évoquant les champs de blé sont relevées. Par contre, le jury n'est pas convaincu par le lien recherché entre les titres proposés et la symbolique du lieu. De plus, le dessin que forment les textes en référence à la halle aux grains ajoute une lecture supplémentaire qui n'est pas vraiment reliée aux textes.

Les textes en relief questionnent par rapport à l'utilisation d'un espace où un grand nombre de personnes peut se réunir. Cette proposition semble également problématique en terme d'entretien de la surface. La réalisation et la position des joints entre les plaques en béton semble difficile, le but étant que les textes ne soient pas coupés par les joints.

CONCOURS DE PROJET D'ANIMATION ARTISTIQUE

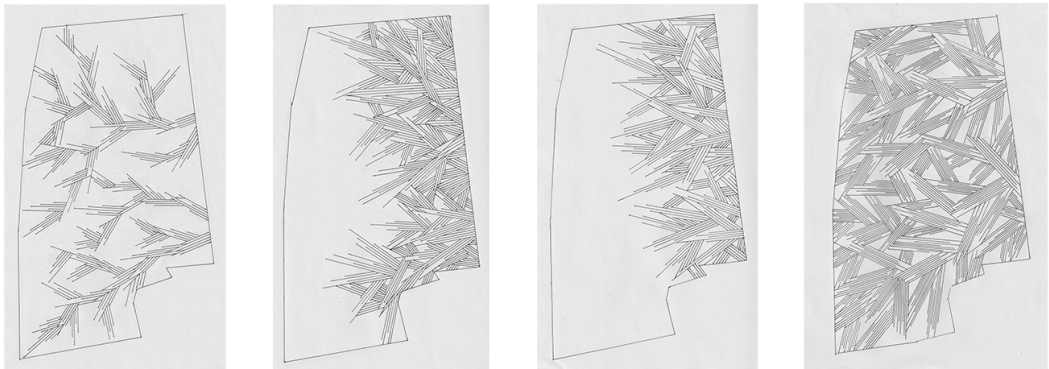
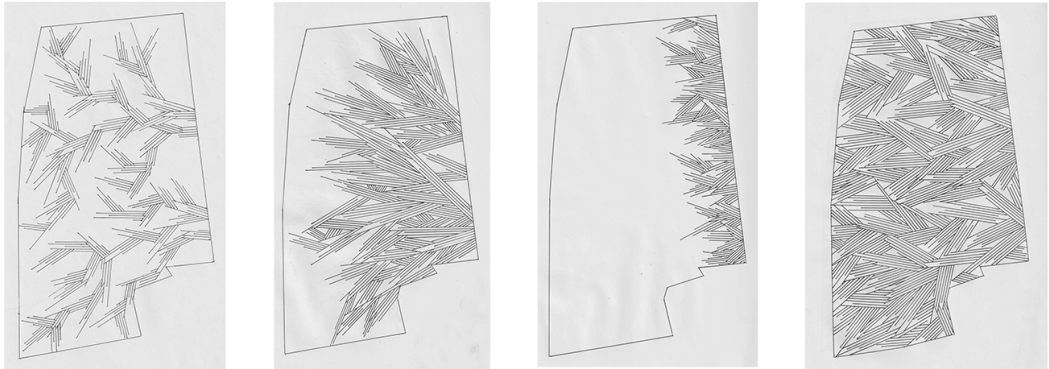
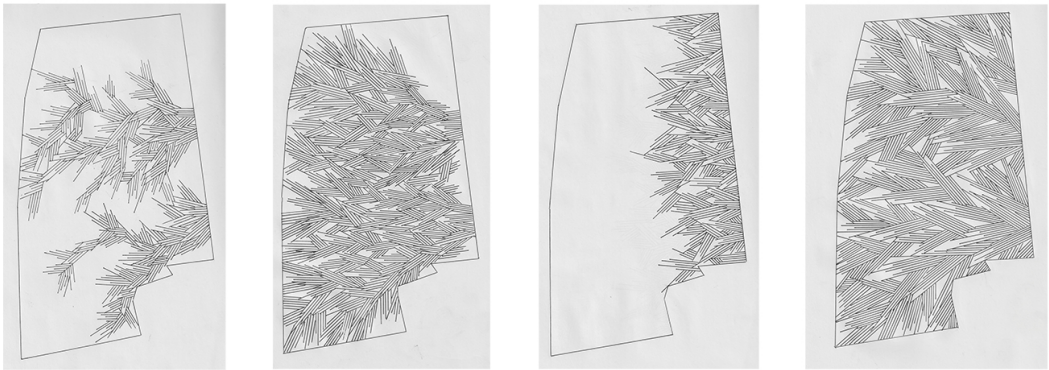
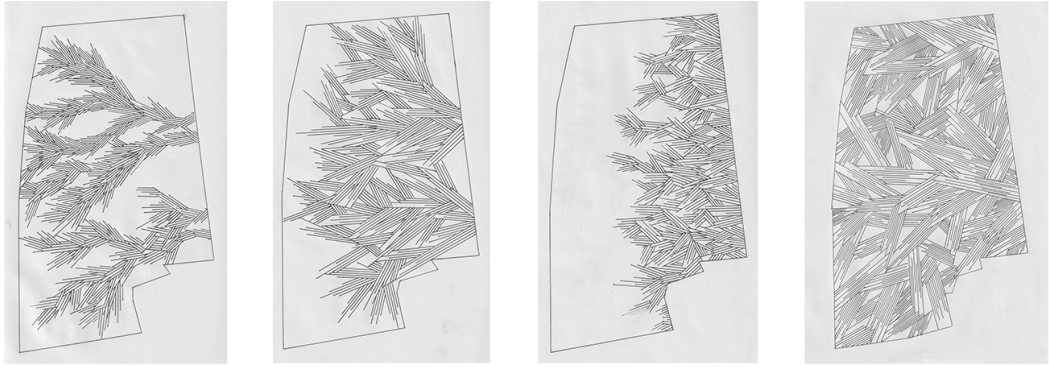
HÔTEL CANTONAL DE FRIBOURG



SIMULATION OEUVRE AU SOL SOPHIE BOUVIER AUSLÄNDER, IMAGE DE SYNTHÈSE AEBY AUMANN EMERY ARCHITECTES

A PLUS D'UN TITRE - SOPHIE BOUVIER AUSLÄNDER

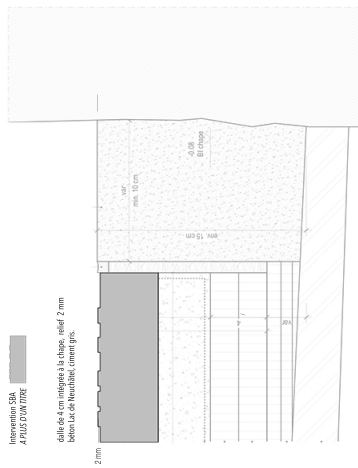
CONCOURS DE PROJET D'ANIMATION ARTISTIQUE



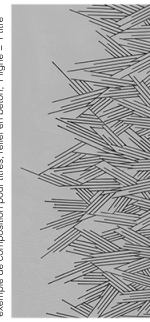
HÔTEL CANTONAL DE FRIBOURG

VARIATIONS. COMPOSITIONS GRAPHIQUES 3

A PLUS D'UN TITRE - SOPHIE BOUVIER AUSLANDER



exemple de composition pour titres, relief en béton, 1 ligne = 1 titre



visualisation
et localisation
des œuvres



13 cm

À PLUS D'UN TITRE

Œuvres d'art et pouvoir vont toujours de pair. Les deux ont recours aux symboles, se flattent, se critiquent, s'empêchent et s'équilibrent.

Je propose d'inscrire sur le sol du rez-de-chaussée du Grand Conseil plusieurs centaines de titres d'œuvres d'art, en une typographie émergeant discrètement du plan de béton. Ma sélection mêle des œuvres d'art contemporain avec les titres d'œuvres historiques visibles dans le bâtiment. Ainsi cet index référence l'histoire du Parlement en une sorte de grand écart : son origine et notre temps.

Le relief exprime l'importance de l'art comme baromètre de son époque. Les lignes qui l'organisent forment une sorte de champ de blé et évoquent ainsi la fonction première de cet étage, une halle aux grains. Les titres doivent être nombreux, une véritable moisson d'œuvres.

Les phrases n'ont que peu de lien entre elles, ni dans leur langue, ni dans ce qu'elles évoquent. Cet esprit dadaïste efface les catégories. Les titres excitent l'imagination, deviennent des énigmes pour deviner leur provenance, imaginer leur forme et apparence ou impulser un nouveau geste artistique.

À l'attention des curieuses et des curieux, un code QR, installé dans un endroit qui reste à définir, permet d'accéder grâce à son téléphone, à une base de données et de visualiser et localiser l'œuvre dont le titre est inscrit dans le sol.

« THE INFINITE GAZE »

EMILIE DING

L'intervention artistique consiste en une série de vitraux, réalisés sur les fenêtres situées du côté de la Sarine.

Lors de la visite sur place, l'artiste a été impressionnée par la « compression » de l'entrée sous l'escalier monumental, puis, à l'intérieur, par l'ouverture importante des fenêtres orientées au sud et en direction du paysage.

L'idée est d'offrir un nouveau regard aux député-e-s et aux visiteurs. Le motif abstrait d'un paysage céleste, qui s'étend horizontalement sur toute la largeur de l'espace, est un contre-pied aux symboles exposés au 1^{er} étage. Le dessin se développe latéralement dans un contraste progressif de vitraux bleus et incolores. L'ambiance de l'espace variera de façon subtile en fonction des conditions météorologiques, tout en permettant de regarder vers la cité et le paysage.

Le motif contemporain vectorisé sera appliqué sur des vitrages isolants, au moyen de la technique antique du verre-soufflé.

Le jury apprécie cette intervention sur les vitrages, dans l'idée d'un nouveau regard, en contraste avec les vitraux du 1^{er} étage, symbole du pouvoir patriarcal. Par contre, la signification du motif vectorisé ne trouve pas vraiment de lien avec le lieu. La connotation de vitraux dans un espace initialement dédié aux dépôts et au commerce du grain pose question. Le lien entre le bâtiment et le choix de la couleur bleue n'est pas clair. Le vitrage soufflé rend la vision vers l'extérieur « floue » à cause de son irrégularité de surface, en contradiction avec l'idée de la vision sur la cité.

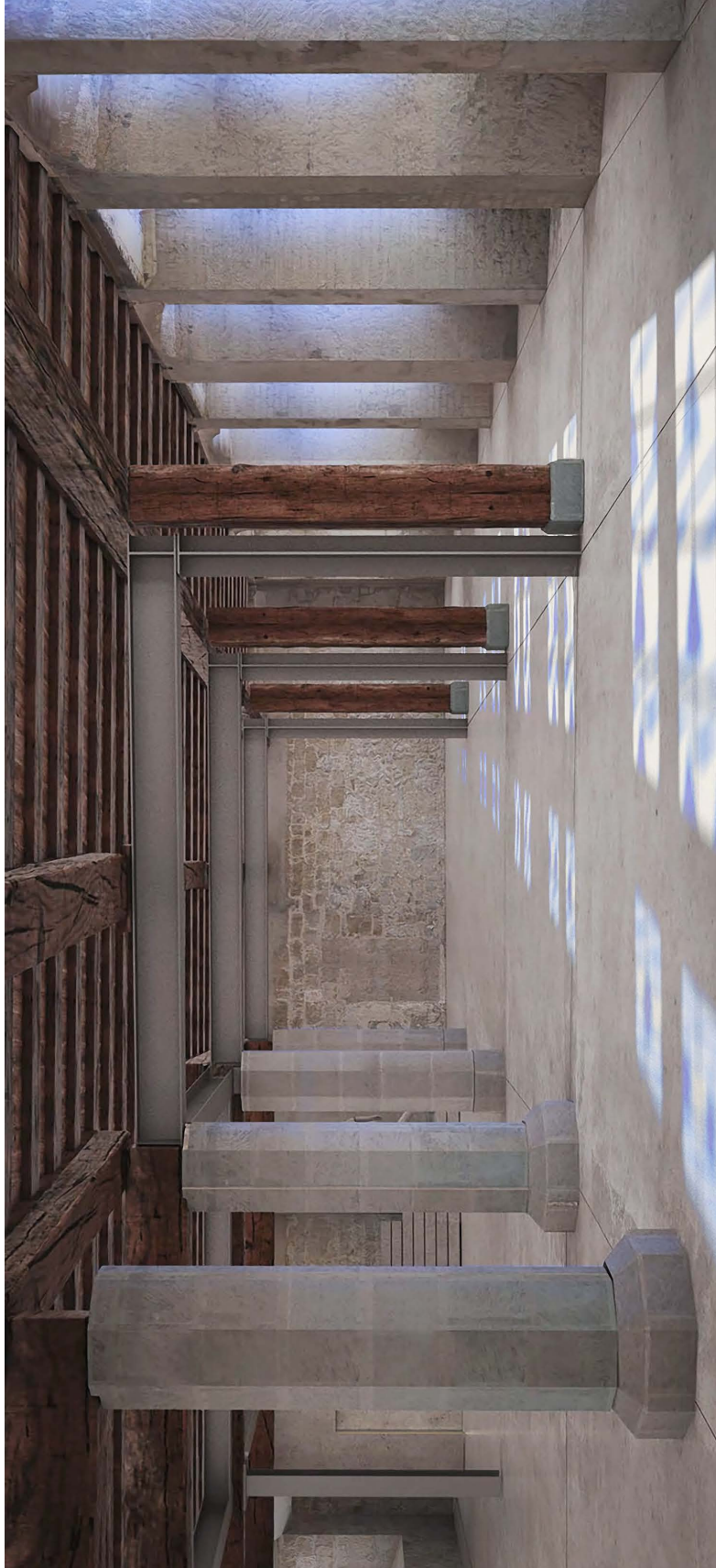
"THE INFINITE GAZE"
RENDU TECHNIQUE
REFLEXION SUR LE SOL



CONCOURS DE PROJET POUR UNE INTERVENTION ARTISTIQUE
HÔTEL DE VILLE DE FRIBOURG

"THE INFINITE GAZE"
EMILIE DING

“THE INFINITE GAZE”
SIMULATION



“THE INFINITE GAZE”
EMILIE DING

CONCOURS DE PROJET POUR UNE INTERVENTION ARTISTIQUE
HÔTEL DE VILLE DE FRIBOURG

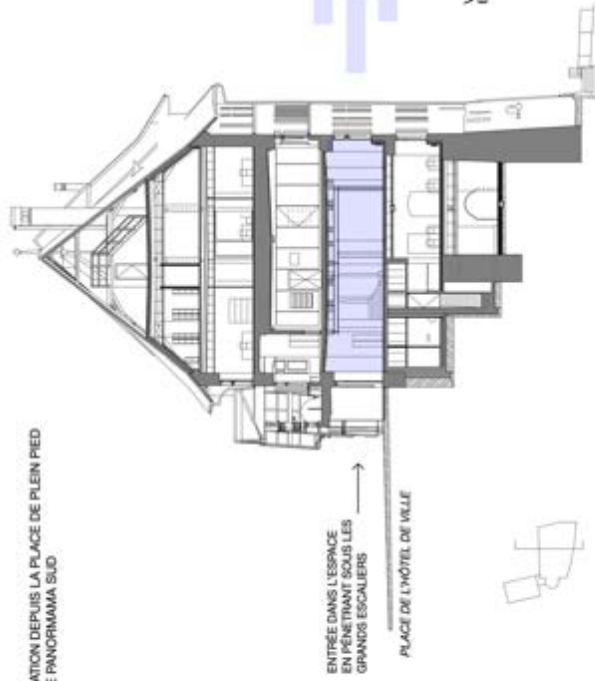
"THE INFINITE GAZE"
DESSIN DE L'OEUVRE
ET INTÉGRATION DANS L'ARCHITECTURE

DÉPLOIEMENT TOTAL DU DESSIN



- Le déploiement de l'œuvre s'opère de manière multiple: dans le dessin lui-même qui offre une transformation graphique progressive, ainsi que par le dégradé coloré inscrit à l'intérieur de la couleur passant d'un bleu profond à une transparence totale.
- La précision du dessin vectoriel apporte un rendu net et découpé qui vient se superposer aux effets et aux variations plus libres dans les dégradés apportés par le savoir-faire traditionnel du verre antique soufflé. Les nuances prennent vie grâce au procédé de gravure à l'acide et aux épaisseurs changeantes des plaques de verre.

CIRCULATION DEPUIS LA PLACE DE PLEIN PIED
VERS LE PANORAMA SUD



ENTRÉE DANS L'ESPACE
EN PENETRANT SOUS LES
GRANDS ESCALIERS
PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE

VUE SUR LA BASSE VILLE, LES FALAISES
ET LE PAYSAGE FRIBOURGEOIS

INTÉGRATION DU DESSIN DANS L'ARCHITECTURE



CONCOURS DE PROJET POUR UNE INTERVENTION ARTISTIQUE
HÔTEL DE VILLE DE FRIBOURG

"THE INFINITE GAZE"
EMILIE DING

"THE INFINITE GAZE"
 IMPLANTATION DE L'ŒUVRE
 DANS L'ESPACE POLYVALENT
 DU 1^{ER} REZ. DE CHAUSSEE

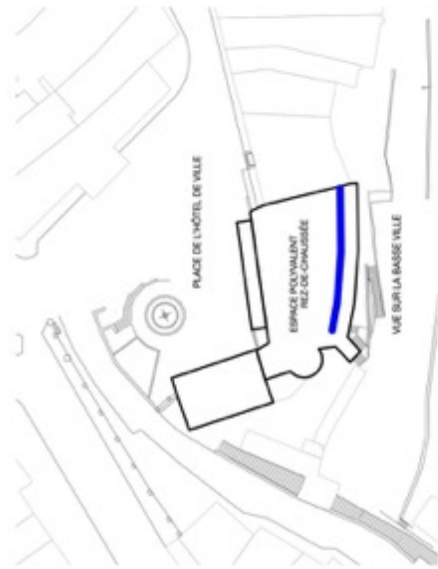
INTÉGRATION DU DESSIN DANS L'ARCHITECTURE / PARIOL SUD DE L'ESPACE POLYVALENT



CARACTÉRISTIQUES DE L'ŒUVRE ET SITUATION

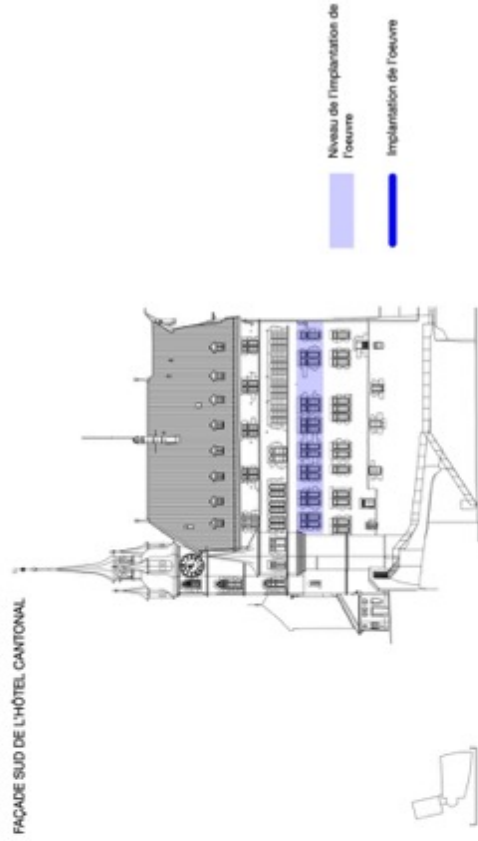
- L'œuvre utilise la technique du vitrail et est réalisée en verre antique soufflé plaqué (verre transparent avec une fine couche de verre bleu sur l'une des faces).
- Les motifs sont obtenus par gravure à l'acide fluorhydrique.
- Les carreaux sont assemblés selon la technique du vitrail traditionnelle avec des profils de plomb étamé et assemblés en verre isolant. Le verre fini est un verre triple dont le vitrail est la partie interne. Les vides intermédiaires sont remplis à l'argon de manière à obtenir une valeur Ug de 1.
- L'œuvre profite d'une luminosité idéale apportée par l'orientation sud de son emplacement.

SITUATION DE L'ŒUVRE À L'INTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE



"THE INFINITE GAZE"
 EMILIE DING

FAÇADE SUD DE L'HÔTEL CANTONAL



CONCOURS DE PROJET POUR UNE INTERVENTION ARTISTIQUE
 HÔTEL DE VILLE DE FRIBOURG

« PAS PERDU(S) »

ARIANE EPARS

L'artiste a été très émue par les planches d'origine du plancher du rez-de-chaussée. Ces planches seront maintenues dans le projet en cours, mais vont disparaître sous la chape du sol.

L'artiste propose de capter, saisir l'usure et l'absence de ces planches, qui ont été foulées durant cinq siècles. L'idée est de rendre visible l'écriture du temps, de l'interstitiel en prenant les empreintes des planches anciennes.

La réalisation de l'œuvre requiert au préalable un repérage du sol et un travail de nettoyage méticuleux. Les empreintes seront réalisées avec du papier de riz chinois et par frottage au bâton de sanguine. Chaque feuille représentera l'empreinte d'une seule planche. Ces feuilles seront ensuite superposées et reliées pour former un volume, à la fois livre et sculpture. Un présentoir serait créé pour supporter ce livre. Après une présentation temporaire in situ, l'œuvre terminée serait confiée au musée d'art et d'histoire de Fribourg pour l'intégrer à sa collection.

Le jury est sensible à l'idée de mémoire et d'empreinte des témoins de l'histoire du bâtiment. Malheureusement, en l'absence de dessins d'intentions pour le livre-sculpture relié, de son écrin ainsi que l'absence d'un échantillon de papier de riz et d'empreintes à la sanguine, le jury a de la peine à visualiser le projet proposé. De plus, il regrette que l'œuvre, liée à ce bâtiment emblématique qui va s'ouvrir beaucoup plus au public, soit ensuite stockée en dépôt du MAHF.

Hôtel cantonal de Fribourg - Concours de projets pour l'intervention artistique - Mai 2020

PAS PERDU(S)

Ariane Epars

Préambule

L'Hôtel cantonal de Fribourg est construit sur et dans la falaise qui surplombe la Sarine. Entre deux des jardins, des arbres puis des maisons s'étagent jusqu'aux berges herbeuses de la rivière. Le bâtiment s'intègre de manière organique aux strates géologiques du site.

L'espace polyvalent s'étend de plain-pied dans le prolongement de la place de l'Hôtel de ville. Il est à la fois rez-de-chaussée et troisième étage. Il est porté et porteur.

Lors de la visite du bâtiment, la découverte de planchers d'origine m'a particulièrement émue. Ils sont si usés que l'arbre dont les planches ont été tirées refait surface. Ma proposition d'intervention artistique s'est développée à partir de cette émotion et de mon investigation de cette plateforme horizontale, à la fois strate et base de l'espace offert.

Idée

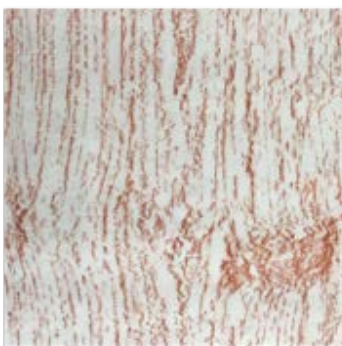
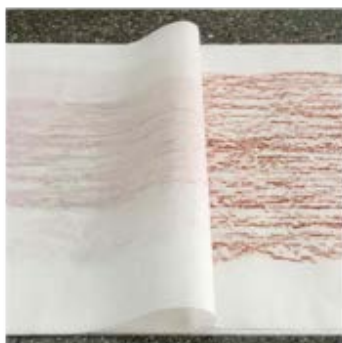
Capter, saisir l'usure, l'absence. Donner existence à l'inscription secrète dans la matière, à ce qui a disparu sous les pas et les déplacements de ceux qui ont arpenté et utilisé cet espace pendant cinq siècles.

Avant que le plancher du rez-de-chaussée ne soit recouvert d'une chape, je propose de relever l'empreinte de chaque planche au moyen de la technique élémentaire du frottage.

Rendre visible l'écriture du temps, les lignes sans lettres qui chuchotent la forêt, les pas et les peines de l'homme (dans le sens global de *Mensch*).

Rendre visible l'interstitiel.

Les feuilles d'empreintes seront déposées les unes sur les autres - comme une pile de planches - et reliées pour constituer une sorte de livre. Un livre de planches illustrées abstraites de planches. Un livre sans texte. Un seul livre unique.



« ECLIPSE » _projet lauréat

ISABELLE KRIEG

en collaboration avec Ralph Mueller

La création de l'œuvre artistique proposée s'est déroulée pendant une période particulière : la pandémie du coronavirus. Cette situation a provoqué des changements, temporaires ou de longue durée, totalement imprévisibles. Cela a imposé une « pause » à tout le monde, un peu comme une éclipse de soleil.

Située au sol, l'intervention se distingue ainsi des œuvres existantes au 1^{er} étage, placés sur les murs, les parois et les vitrages. Le sol représente également la terre sur laquelle nous vivons. Le centre de l'éclipse et ses rayons unifient l'entier de l'espace, en passant à travers les piliers existants.

L'œuvre s'inspire de l'éclipse, formant un cercle foncé, entourée de sa couronne en forme de ligne claire irrégulière. Des rayons se dirigent vers les différentes ouvertures. Elle relie ainsi le centre de l'espace et les accès, évoquant un lieu de rencontre entre citoyens et politiques. Le centre de l'éclipse, foncé, représentent aussi un temps d'arrêt, de recul et même de remise en question.

Le motif de l'éclipse et de ses rayons sera réalisé avec une chape minérale poncée, dont les différentes tonalités des graviers formeront le motif de l'éclipse et de sa couronne.

Le jury estime que l'intervention au sol tout à fait justifiée, par contraste avec la position des œuvres existantes du 1^{er} étage (peintures au plafond et vitraux). Le symbole de l'éclipse, à la fois comme zone de retrait ou d'arrêt, mais aussi comme point de rencontre symbolisent bien l'espace où public et politiques se rencontreront. L'intemporalité de l'œuvre est également relevée. Par contre, le jury s'interroge sur la force du contraste des rayons dirigés vers les ouvertures. La mise en œuvre devra être soignée pour que l'œuvre soit perçue comme telle et pas simplement comme un revêtement de sol. La collaboration avec les entreprises proposées par les artistes semble répondre à ce souhait.

Après délibérations, le jury recommande au Maître de l'ouvrage d'attribuer la réalisation de l'œuvre « Eclipse » à leurs auteurs, Isabelle Krieg et de Ralph Mueller.

Hôtel Cantonal de Fribourg Concours de projets pour l'animation artistique

éclipse

Isabelle Krieg & Ralph Alan Mueller



INTRODUCTION

Tout comme nos compétitrices artistes, nous rendons notre proposition dans un temps "particulier". La crise du coronavirus domine le monde entier, au moins du point de vue des pays industrialisés. Ce virus minuscule, qui n'est même pas un être vivant, a un pouvoir énorme. A cause de son danger, il a réussi à provoquer des changements, temporaires ou de longue durée, que personne n'aurait cru possible ou faisable auparavant.

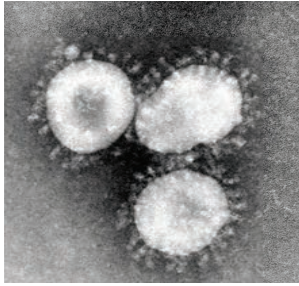
C'est pour cette raison que le coronavirus est notre point de départ. Tout d'abord, nous avons expérimenté sa forme de boule, de cercle couronné qui est une forme qu'on retrouve souvent dans la nature ou dans la vie de tous les jours. Elle ressemble à des gouttes tombées, des ovocytes, une fleur ou des feux d'artifices, mais aussi à bien d'autres choses.

Plus impressionnant que sa forme, c'est son impact qu'il a sur nous. La crise du coronavirus est une situation exceptionnelle. Elle a temporairement arrêté le cours de notre vie quotidienne, comme une éclipse qui cache temporairement la lumière du soleil (sauf que l'éclipse est prévisible). Le soleil noir entouré de sa couronne – sa corona – nous a plu comme symbole pour ce temps d'arrêt. Cette « pause », cette réduction d'activités, de mouvement et de contacts sociales, nous donne l'opportunité d'une réflexion, d'un questionnement sur la soi-disante « normalité » qui, en vérité, nous a mené dans un monde déséquilibré et inégal. Dans la virologie, une éclipse – du grec eklipsis « absence, disparition, obscurité » – décrit la phase de l'infection virale entre l'entrée dans la cellule et la réplication. Pendant l'éclipse, aucune particule virale infectieuse ne peut encore être détectée dans la cellule. Le virus est en état de pause et se prépare dans le noir.

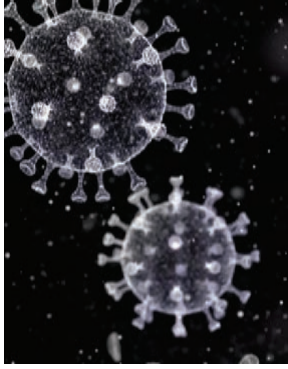
La pause, le confinement, le renoncement que nous a imposé la crise du coronavirus, nous invite à entreprendre de nouveaux chemins vers un monde plus sociale et plus écologique.

Comment transformer ces réflexions en une œuvre de « Kunst und Bau » dans ce nouvel espace désigné aux rencontres entre la population et la politique ?

Nous nous sommes décidés pour le sol comme lieu d'action. Les œuvres d'art déjà existantes dans le bâtiment se trouvent au plafond (fresque de plafond) et aux murs (vitraux, tapisseries, croix...) Pour nous, le sol représente la terre sur laquelle nous vivons.



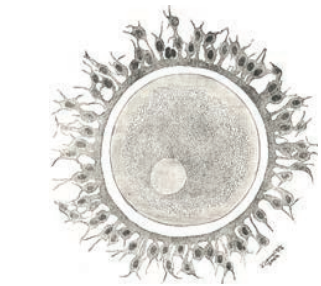
Coronavirus



Coronavirus



Feu d'artifice



Ovule humain



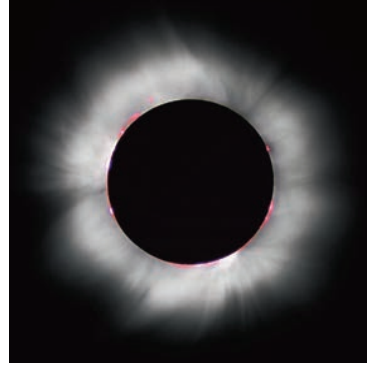
Pupille



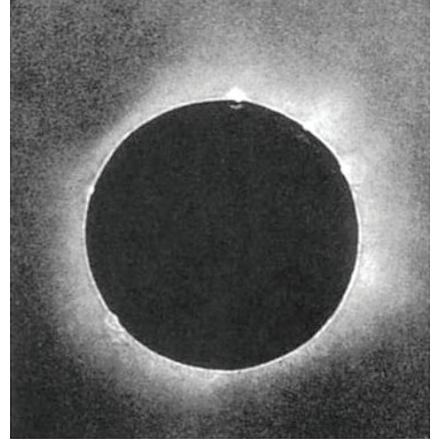
Eclipse solaire



Gong



Eclipse solaire



Eclipse solaire

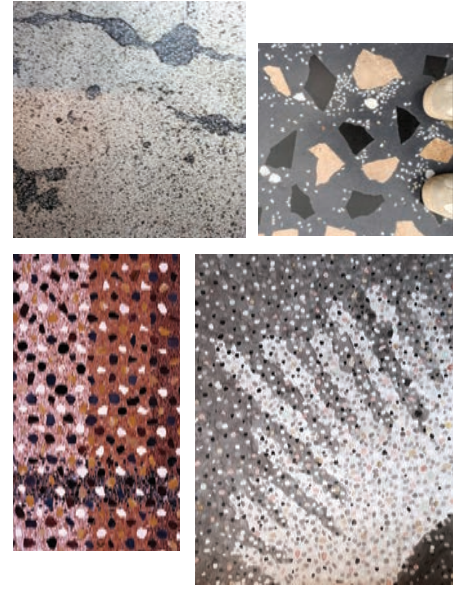
**Hôtel Cantonal de Fribourg
Concours de projects pour l'animation artistique**

DESCRIPTION DU PROJET

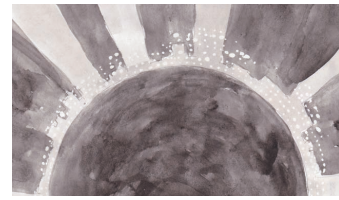
Au milieu de la salle, s'étend un grand cercle foncé, inspiré par le soleil éclipse. Ce soleil obscur est entouré de sa couronne en forme de lig- ne claire irrégulière. Mais contrairement à une éclipse astronomique qui se termine toute seule, surmonter la crise du coronavirus demande notre fantaisie et notre effort commun. Depuis chaque accès menant à l'espace (fenêtres, portes, escaliers, ascenseur) il y a sur le sol un rayon clair qui vise le centre du cercle. Ainsi, le cercle s'ouvre, et les rayons le connectent avec l'espace. Mais surtout ils invitent les citoyennes et citoyens à entrer, à se rencontrer et s'échanger ensemble et avec les représentants politiques, pour coopérer à une société ouverte.

éclipse

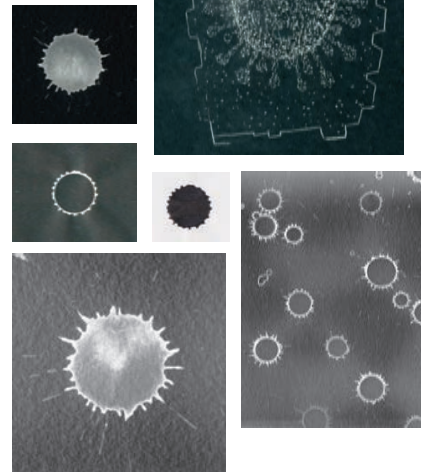
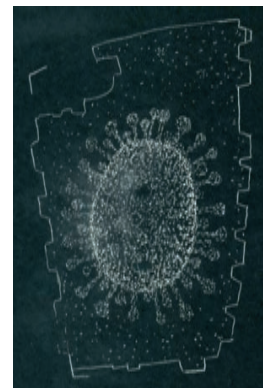
Isabelle Krieg & Ralph Alan Mueller



Recherches de graviers et de transitions entre couleurs



Etudes d'éclipses



Etudes de coronavirus et de gouttes

Hôtel Cantonal de Fribourg Concours de projects pour l'animation artistique

MATERIAUX ET TECHNIQUE

Après des recherches de matériaux de revêtement de sol synthétiques, combinés avec des matériaux organiques ou recyclés, nous sommes retournés vers un matériau classique : une chape minérale coulée, combinée avec des techniques du terrazzo à la main. Pour l'Hôtel cantonal, patrimoine bâti et siège du pouvoir depuis près de cinq siècles, nous voudrions utiliser des matériaux durables et dignes de ce contexte. Ainsi, notre sol sera toujours là dans 500 ans.

La base sera une chape flottante, sans joint et de haute qualité (c'est-à-dire composée de plus de ciment ainsi d'un filet d'armature) d'une épaisseur de 55 mm. Elle sera couverte d'un sol coulé de 25 mm, également en chape flottante sans joint, à base de ciment en deux couleurs différentes: ciment blanc pour la partie claire, ciment portland pour la partie foncée. Les deux chapes seront enrichies de gravier fribourgeois qui a des nuances de couleurs chaudes. La taille maximale du grain est de 16 mm pour pouvoir être pompée.

En plus, du gravier supplémentaire d'autrui, plus grand, blanc et d'une autre couleur naturelle, sera disséminé autour de la couronne et ensuite enfoncé dans la masse.

PROCÉDÉ

Nous aimerions réaliser notre œuvre avec l'entreprise Urs Schmitt Naturstein de Herisau, une entreprise très expérimentée dans toutes les domaines de la pierre naturelle.

La réalisation se fera en trois étapes :

1. La chape de base de 55 mm épaisseur sera coulée.
2. Après le séchage, les coffrages en bois seront installés. La partie claire de la deuxième chape sera moulée. Une fois cette partie séchée, les coffrages seront éloignés. Les bords seront travaillés à la main pour créer des limites irrégulières entre les deux couleurs.
3. La partie foncée sera coulée. Le gravier supplémentaire sera ajouté. Après le séchage, le sol sera poncé jusqu'à une hauteur de 25 mm et ensuite imprégné.

NETTOYAGE / ENTRETIEN

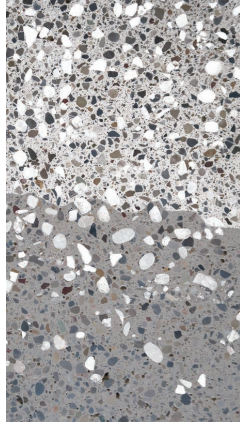
Nettoyage normal à l'eau et au savon noir.

Si jamais il devait se produire des fissures au fil du temps, ce serait facile à les remplir avec du ciment selon la « recette » originale.

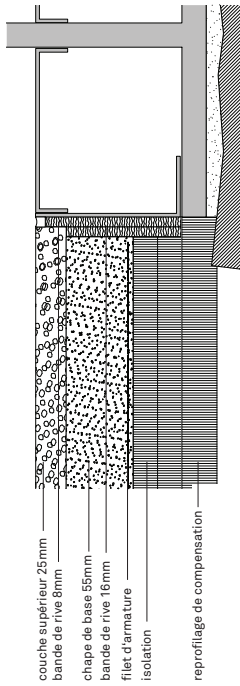
éclipse

Isabelle Krieg & Ralph Alan Mueller

3

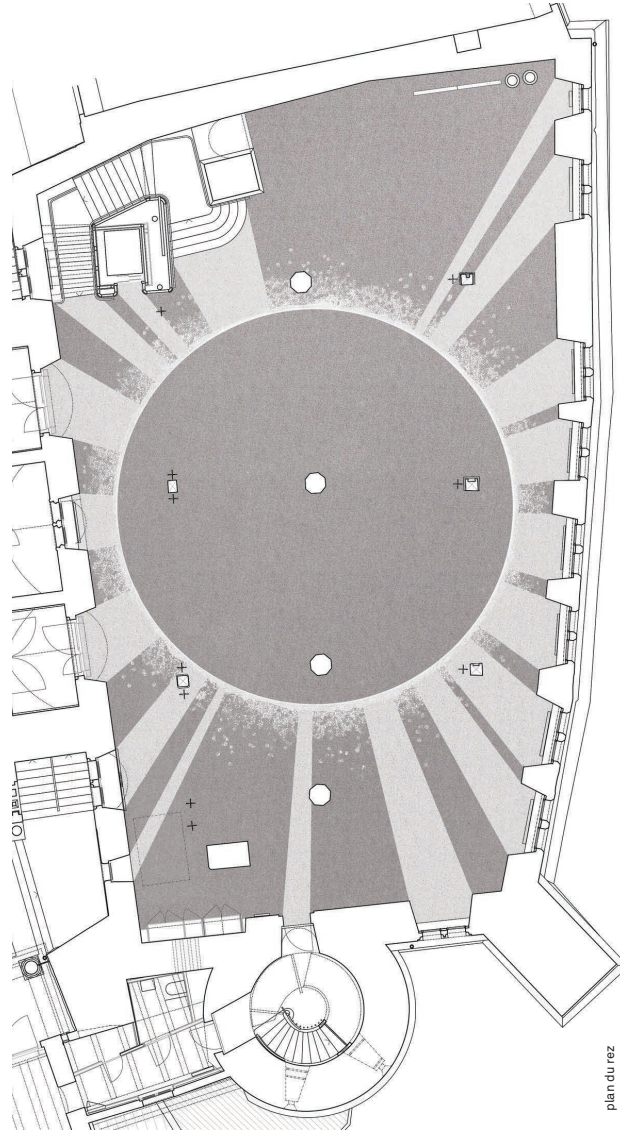


transition partie claire et partie foncée



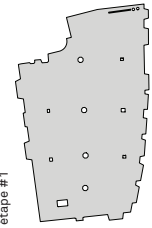
couche supérieur 25mm
bande de rive 8mm
chape de base 55mm
bande de rive 16mm
filet d'armature
isolation
reprofilage de compensation

détail base piliers cruciformes



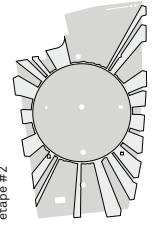
plan du rez

étape #1



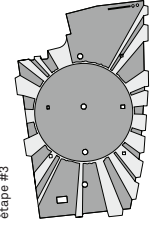
chape de base

étape #2



couche supérieur partie claire

étape #3



couche supérieur partie foncée

Hôtel Cantonal de Fribourg
Concours de projects pour l'animation artistique

éclipse

Isabelle Krieg & Ralph Alan Mueller



« IN CAELUM SUSPICERE »

CATHERINE LIECHTI

« in Caelum Supicere » en latin signifie « Lever les yeux au ciel ». Placée au plafond, dans le rythme des poutres anciennes, l'œuvre invite les député-es à élever leur regard, pour réfléchir au-delà des enjeux quotidiens et politiques. Cette situation au plafond évoque également le ciel historique peint dans la salle du Grand Conseil, symbolique d'une vision du monde d'une époque révolue.

L'œuvre est composée de 350 images, gravées par un robot dans des plaques en bois anthracites. La disposition des plaques entre les poutres existantes évoque les plafonds à caisson anciens.

Les gravures représentent des éléments qui font référence à notre environnement, sujet devenu incontournable et qui concerne directement les générations futures. Cette thématique doit être une source d'inspiration pour l'action politique. Des images d'éléments de base de la nature alternent avec des images de notre société contemporaine, dans le meilleur et le pire de ce qu'elle produit. Visibles depuis tous les côtés, les images apparaissent comme abstraites au premier regard, puis se révèlent en les observant attentivement.

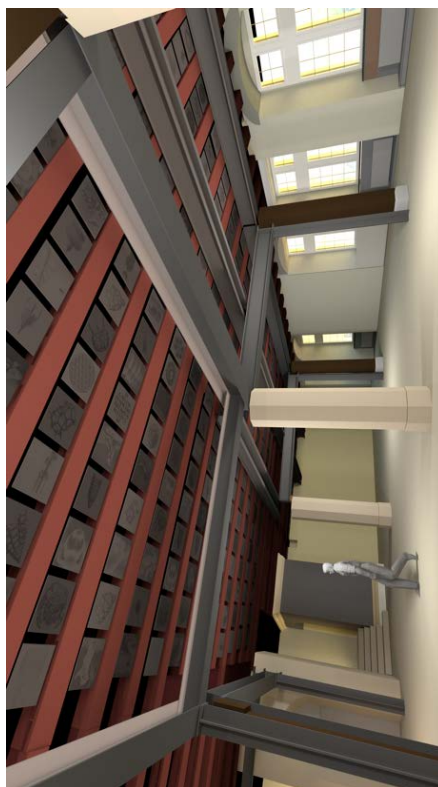
Le jury relève la qualité de la proposition, dans l'évocation d'un plafond ancien recouvert de peintures ou motifs. La thématique environnementale est une préoccupation majeure de notre temps, qui trouve sa place dans un lieu de pouvoir. Par contre, l'addition et le choix des images questionnent sur leur pertinence. Les panneaux devront s'insérer dans une charpente irrégulière, non plane : le rapport entre les plaques et les parties anciennes risque d'être difficile à maîtriser. Le jury apprécie la qualité des échantillons qui ont permis de visualiser les effets des gravures, sous tous les angles de vue et à contre-jour.

Présentation

« In caelum suspicere » qui en latin veut dire « lever les yeux au ciel », est une installation composée de 360 images gravées par un robot sur bois anthracite et disposées en alignement au plafond de la salle du rez-de-chaussée de l'Hôtel cantonal.

« In caelum suspicere » invite à considérer l'environnement comme source d'inspiration pour l'action politique. La nature est présentée comme une source de beauté plastique relativement simple à appréhender, comme une sorte de fascination, alors que l'action de l'homme sur l'environnement, plus difficile à saisir, se présente sous forme d'images aux sens multiples que l'observateur pourra interpréter et qui seront toujours sources de débats.

« In caelum suspicere » n'est pas un manifeste écologique péremptoire. Bien au contraire, l'œuvre présente à la fois la fascination que procure la nature sur l'homme et l'influence de l'homme sur notre environnement. L'action politique pourra avoir des conséquences toujours discutables sur l'environnement. Même les actions de protection ont parfois des contre effets qui interpellent.



01

« In caelum suspicere » invite ainsi les député·e·s à lever les yeux au ciel pour fonder leur action politique, à s'élever pour distinguer tous les enjeux. Cela fait également référence au ciel historique réalisé dans la salle même du Grand Conseil. Ce ciel historique est fortement symbolique et fait référence à l'ancienne Constitution, aux aspirations de son époque où les réflexions environnementales n'avaient que peu ou pas de place. Le Ciel de la salle du Grand Conseil représente les valeurs à défendre sous forme humaines. L'homme était placé au centre de toute l'action politique. « In caelum suspicere » propose une réflexion où l'environnement est au centre des préoccupations. L'homme faisant partie de cet environnement certes, mais n'étant pas un élément tout puissant. Cette œuvre se veut ainsi un écho actuel aux injonctions politiques du ciel de la salle du Grand Conseil.

Le processus de gravure par un robot des images sur des pièces de bois carrées disposées en alignement au plafond rappelle les plafonds à caisson des salles d'apparat historiques tout en prenant à son compte l'aspect d'injonction que portent des éléments symboliques qui surplombent une audience. Comme si l'environnement surveillait l'action politique. L'œuvre s'intègre ainsi complètement au projet architectural, en dialogue avec le contexte patrimonial exceptionnel du bâtiment et du Grand Conseil, sans concurrencer les éléments historiques dont elle se détache clairement.



Bases de réflexions et intentions artistiques

Plusieurs éléments ont guidé mes réflexions autour de ce projet: la volonté de garder le lieu brut, les aspects historiques et surtout la fonction du lieu.

Le politique couvrant presque tous les aspects de la vie, tout pourrait potentiellement être représenté mais je me suis concentrée sur les aspects environnementaux car au-delà de toute teinte politique, ce sont des questions qui nous concernent tous et il s'agit d'un enjeu prioritaire actuellement qui a été fixé dans le préambule de notre récente Constitution.

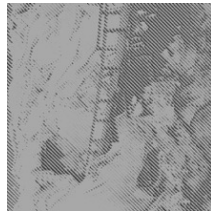
Les choix des images et associations d'idées sont personnelles, ces photos sont comme des révélateurs de l'action de l'homme sur la nature ou des inspirations que l'homme trouve dans la nature. Il s'agit d'inviter le spectateur à réfléchir, que ce soit sur des événements passés, sur nos contradictions actuelles et sur les éléments porteurs d'espoir de changement aussi.

L'image est reproduite sur le bois par un procédé de gravure qui la décompose en 120 lignes obliques. Le robot réalise la gravure en suivant ces lignes et en modulant la profondeur de l'entaille en fonction de la teinte à réaliser. Le noir est gravé très profondément alors que le blanc ou le gris clair ne sont gravés que légèrement en surface. Ces lignes obliques représentent une sorte de fiche d'identité numérique de l'image. A regarder de près l'image est méconnaissable. On ne distingue que des lignes de gravure plus ou moins profondes formant un sorte de code, comme un message en morse avec des points et des traits d'épaisseurs variables, ou un message envoyé dans l'espace pour communiquer avec d'autres formes de vie. Cette décomposition des images en code élémentaire gravé rappelle le stockage des données numériques actuelles dont on sait qu'il n'est pas pérenne alors que la gravure ici est bien réelle et profonde.



03

Avec cette gravure, je demande au robot d'encoder une planche de bois à jamais. La gravure ne se refermera pas. Elle sera toujours marquée profondément. J'ai choisi de la graver avec les images de notre temps : celles qui inspirent notre époque, celles qui ont inspiré nos prédécesseurs, celles qui inspireront peut-être les générations futures, celles que l'on voudrait ne pas avoir vu et ne plus jamais voir et enfin celles dont on admire la beauté sans savoir en réalité pourquoi.



Ainsi, l'œuvre présente une archive difficile à détruire d'images qui font sens aujourd'hui tout en interpellant sur leur pertinence dans quelques dizaines d'années. Quelles seront les aspirations politiques futures ? Les artistes qui ont représenté la religion et le mécréant au Ciel du Grand Conseil avaient-ils envisagé notre époque actuelle ?

Traitement des panneaux

Par l'application d'un traitement identique sur des images existantes, toutes les photos ont le même statut, la même valeur et une esthétique unifiée. Ce traitement d'appropriation a déjà eu lieu historiquement ici aussi pour les poèles, dont l'iconographie se base sur les modèles de gravures de Christoph Weigl en 1709.

C'est une référence à l'afflux d'images qui nous submerge actuellement, nous voyons une masse d'images au quotidien, photos que nous créons, que nous consultons volontairement ou auxquelles nous sommes confrontés sans le vouloir. Dans nos galeries de téléphones se côtoient des images de tout type. Reprendre des images qui existent et se les approprier, les transférer à d'autres, est aussi une pratique courante actuelle.

Le format carré est également un moyen de faire disparaître le réel cadrage de la photo initiale pour n'en retirer qu'un aspect distinctif, presque symbolique. Le format fait disparaître la composition de l'image, l'œil tente de recomposer l'image pour distinguer le motif représenté, l'élégance de la composition est reléguée au second plan.

Le plafond couvert de caissons imagés pourra être observé mais aussi oublié car le traitement unifié sur fond noir atténuera son impact visuel et c'est une œuvre qui pourra aussi être discrète et non invasive dans son espace. L'observateur pourra toujours ne pas regarder le plafond, ne pas en tenir compte, cela ne fera pas disparaître l'environnement pour autant.

La répartition des images est pensée ainsi : au centre de la salle, le caisson central porte le titre de l'œuvre qui veut dire en latin « lever les yeux au ciel », élever son point de vue pour chercher le fondement de son action. Cette œuvre est une invitation à regarder au-delà de son quotidien, des querelles partisanes et des jeux politiques stériles. Elle juxtapose des événements porteurs et d'autres plus douloureux à des éléments décoratifs disposés en alternance, créant une sorte de damier, un jeu entre une admiration divertissante de la nature et les réalités toujours complexes.

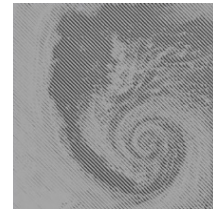
Il y a aussi un jeu de mots car il y a un second sens à caelum qui signifie en latin également burin, l'outil servant à graver, qui est précisément la technique utilisée pour cette œuvre.

Le panneau de titre est ainsi écrit deux fois pour être lisible dans deux sens. Chaque image choisie et gravée peut toujours être lue de deux manières différentes.

Les panneaux à motifs photographiques

Les images gravées présentent toujours un élément pour lesquels l'homme a joué un rôle actif sur son environnement et qui interpelle. Il peut s'agir d'événement négatif ou catastrophique mais aussi de réalisations porteuses d'espoir de changement.

A titre d'exemple, j'ai choisi une image du glissement de terrain de Falli Hölli du 27 juillet 1994 qui a marqué les esprits et a fait prendre conscience de ce danger à un grand nombre. L'image représente un chalet détruit avec son toit à même le sol. Je me souviens de ses images fortes que les médias ont présentées. Ces images restent marquées dans nos mémoires pour un temps. Les graver permet de se rappeler qu'il s'agit d'apprendre de nos erreurs et de ne pas oublier que nous ne pouvons pas dompter la force de la nature.



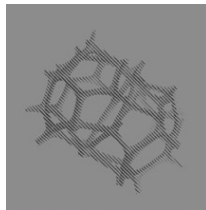
J'ai également choisi une image très graphique de l'avion Solarimpulse. Il est également un marqueur de notre temps. Ce projet est tout en contradictions. D'un côté il présente une réalisation technologique unique et peu polluante et d'un autre, sa mise en œuvre est absurde puisque faire le tour du monde avec cet avion n'est en soi absolument pas nécessaire et utilise de grandes ressources énergétiques. Mais c'est un projet inspirant pour des développements futurs, porteurs symboliquement. La réalité quotidienne reste que les avions sont une grande source de pollution.

Plus proche de la nature, j'ai choisi une image d'abeilles qui représentent dans l'imaginaire collectif un animal indispensable à la vie humaine. C'est un animal domestiqué mais qui est menacé aujourd'hui et qui entre en concurrence avec les abeilles sauvages. Le déploiement de ruches dans les villes se confronte à des critiques importantes dès lors que ces abeilles semblent nuire à d'autres espèces qui colonisaient nos agglomérations.

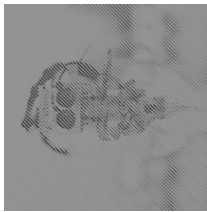
Les panneaux à motifs décoratifs

Ces panneaux sont des respirations en écho aux panneaux photographiques. Ils représentent principalement des micro organismes, tels les Radiolaires. Il s'agit de zooplanctons mesurant entre 50 et 300 microns. C'est en observant les radiolaires que le zoologiste allemand Ernst Haeckel invente le terme « écologie » en 1866. A partir de l'étude de leurs interactions microscopiques, il propose une vision de la nature comme un tout unifié, connecté à un immense réseau, où chaque forme de réalité dépendante l'une de l'autre se rencontre de manière inconsciente. Ernst Haeckel définissant la politique comme de l'écologie appliquée, j'ai trouvé intéressant de partir de ses illustrations, extraites de son ouvrage « Les formes artistiques de la Nature ».

D'autres sources figurent des éléments qui sont des constructions humaines, à d'autres échelles, comme les îles artificielles de Dubaï ou de Doha, qui sont des vues de satellite et qui sont également très décoratives. Ainsi, il y a une ambivalence aussi dans les caissons décoratifs sur l'origine des motifs qui ne sont pas uniquement tirés de la nature.



Faisabilité du projet, aspects pratiques



Le projet est réalisé à partir de bois MDF teinté anthracite dans la masse. Il s'agit d'un matériau très actuel et largement disponible. La gravure des images sera réalisée par un robot en étroite collaboration avec le menuisier sur la base d'un fichier informatique standardisé qui pilotera la fraise numérique.

Le menuisier choisi pour la réalisation est M. Laurent Aeschlimann, à Villaz-Saint-Pierre qui a vérifié la faisabilité du projet et établi un budget estimatif. Il se chargera également de la pose des panneaux selon un système d'accrochage simple et fonctionnel permettant un ajustement de la hauteur de chaque panneau. Un vingtaine de prototypes ont d'ores et déjà été réalisés avec succès.

L'œuvre est très solide puisqu'elle est gravée à quelques 3mm dans le bois brut. L'image est quasiment ineffaçable après la gravure.

L'œuvre est très durable puisque les panneaux ne s'altèrent pas avec le temps. Ils ne sont soumis à aucune contrainte extérieure. Le MDF se patine un peu avec le temps ce qui améliorera son aspect visuel.

L'œuvre est conforme aux normes de sécurité puisque le MDF est considéré comme très difficilement inflammable et ne dégage pas de gaz toxiques lorsqu'il est chauffé.

Les panneaux de l'œuvre se placeront entre les poutres et devant les panneaux phoniques prévus. Cette disposition permettra de piéger le son derrière les panneaux qui auront ainsi un rôle phonique intéressant. De plus il serait possible de placer un feutre phono-absorbant supplémentaire derrière les panneaux pour augmenter encore l'absorption du son.

Le bois anthracite choisi permet une excellente lisibilité de l'œuvre qui se détachera des éléments d'architecture forts comme les poutres en bois et métal ainsi que les colonnes.

« GENERATION »

EVA THEYTAZ

L'œuvre découle d'une réflexion sur le bâtiment, tant au niveau de son histoire, de ses différentes symboliques, de sa fonction de pouvoir ou encore de sa géométrie. L'artiste souhaite créer un lieu de partage et de rencontre aux futurs utilisateurs. Elle souhaite retranscrire son ressenti et ses émotions au travers de son œuvre.

La proposition consiste en plusieurs motifs abstraits et organiques, dont l'inspiration est la graine, symbolisant à la fois le passé et l'avenir. Ces motifs, au nombre de six, se développent à la fois sur le sol et sur les murs, un peu comme des anamorphoses, qui se manifestent de manière furtive en fonction des déplacements dans l'espace. Ils sont de couleur blanche, noire et or, qui viennent recouvrir les différents revêtements des murs et du sol.

Le jury apprécie l'approche de l'artiste au niveau des symboles. L'idée d'un motif posé sur les surfaces évoque même le graphiti, comme forme simple d'expression démocratique (voire subversive). Par contre, la profusion de symboles utilisés pour la disposition et la forme des motifs perd en clarté et en lisibilité. La forme abstraite de la graine est un peu contradictoire avec l'idée d'anamorphose, dont l'effet visuel fonctionne avec des formes reconnaissables.

LECTURE DU LIEU

I. Emotion du lieu

Lors de la visite du chantier de l'Hôtel cantonal le 28 janvier 2020, j'ai été marquée par l'aura émotionnelle du lieu. Au cours des recherches historiques effectuées, le fait d'intégrer la mémoire d'un site majeur de la cité fribourgeoise m'a tout de suite donné l'envie d'intervenir à la manière d'un **filigrane** qui s'intégrerait entre les mystères du lieu et son histoire de plus de 500 ans.

II. Histoire; de la claustration à l'ouverture

En étudiant mieux l'Hôtel cantonal dans ses fonctions passées et actuelles, je constate qu'il contient emblématiquement l'essentiel (hormis la fonction religieuse) des **rapports** directs et indirects **d'une cité avec son citoyen**.

- **Obligations** : un lieu de décision législative et judiciaire, perception des dîmes, impôts, taxes, redevances, etc.
- **Exécution** : pour reprendre un fameux titre du philosophe et sociologue Michel Foucault Surveiller et Punir : ce lieu évoque aussi les évolutions des jugements et des pouvoirs durant les siècles passés, avec des sentences aux punitions douloureuses, voire de mise à mort ou d'enfermement.
- **Participation** : un lieu d'échange commercial ou administratif, un arsenal.



Difficile de rester insensible à la charge historique de ce lieu ou se tenir en soubassement de ses attributs fonctionnels les tractions historiques entre pouvoir et justice, peuple et politique, ouverture et fermeture, dominant et dominé, etc. Il apparaît donc comme une félicité d'ouvrir le rez-de-chaussée au public.

C'est une chance certaine qui permettra d'intensifier les rencontres et partages entre citoyens et élus par la création de ce futur lieu FORUM.

Pour marquer cette perspective, mon intention se focalise sur l'enjeu de souligner la notion **d'ouverture, rencontre et partage en offrant un rôle participatif au futur visiteur**.

III. Architecture, rénovation et métamorphose

Plan, corps et matériaux du bâtiment:

Les particularités de l'Hôtel cantonal (volume imposant du bâtiment, corps asymétrique, présence de tours, murs massifs) forment un ensemble architectural considérable qui se pose telle une figure de proue du quartier fondateur de la ville.

En me focalisant sur les singularités de l'espace d'intervention du **rez-de-chaussée** (regard sur la structure des murs, l'agencement des piliers, l'alignement et rythme des fenêtres, la présence de portes d'entrée opaques et arquées par exemple), je constate qu'une diversité de matériaux décore déjà la salle (pierre, bois, métal, verre, ciment, etc.). L'articulation de ces éléments déjà existants




IV. Fonctions premières, patrimoine, décors et blessures du bâtiment

Retour aux racines fonctionnelles du lieu :

Marché aux grains, sel, arsenal. Déjà de quoi guider la recherche créative. **Graine, grenaille, munition, vie, mort, richesse, culture.** Des symboles qui s'interconnectent et font germer mon imaginaire.

Interventions artistiques au cours des siècles :

Les nombreuses réalisations artistiques et décoratives qui intègrent la nature au sein du bâtiment (fraises d'entrelacs de végétation, ciel de la salle du Conseil), nombreux motifs floraux, voûte nervurée en dentelles de la tour d'horloge, boyaux sculptés, etc.) me sensibilisent particulièrement. Il me plaît de proposer une correspondance avec les traditions et les talents des artistes précédents en amenant dans ma proposition des formes naturelles et organiques. M'inspire aussi dans une tendance de notre époque où la nature, le naturel, entre davantage dans nos vies et nos intérieurs comme une respiration.

Témoignages et blessures du bâtiment :

Lors de la visite du chantier, j'ai adhéré à la mention de vouloir garder apparents des vestiges témoins des réaménagements ou blessures du bâtiment. Cette volonté m'a plu car le public peut d'autant mieux prendre connaissance de la valeur du lieu et de son importance historique.

Ces manifestations du passé laissées à la vue intensifient l'aura historique des murs. Le fait de laisser parler le lieu ainsi ajoute une vibrance mystérieuse sur les **manques** et les **distorsions** du bâti. Conclure l'intervention artistique au sein de ces caractéristiques








«Tout comme l'aveugle ne s'est pas fait à la vue, mais par ce qu'il voit, que l'on parle le poids.»
Marcel Proust

sur une surface de 400 m² me suggère l'essence des directives d'intervention.

D'une part, les **possibilités restreintes d'intervention** poussent mes explorations vers l'ESPRIT même de la mise en œuvre ou construction du bâtiment. L'entrevois d'exprimer, dans ma proposition, un **ressenti** plutôt qu'une intervention flagrante et qui se confronte au lieu. Dans cette perception, la volonté d'**intervenir en douceur** se met en place et devient le leitmotiv de mon concept en devenir.

Dans la suite de l'analyse de l'architecture fascinante du bâtiment, c'est particulièrement **le plan du rez-de-chaussée qui me séduit par sa trame inspirante** et qui devient un terrain pour l'intervention.



Mon analyse du lieu soulève autant les aspects symboliques du lieu en rapport à ses fonctions passées, que ce que je perçois de géométriquement sacré dans son plan. Me fonder dans ces aspects et les relier me pose un challenge passionnant.

I. Thème d'intervention visuelle :

La graine, lien entre génération.
Génération, métamorphose et ouverture.
 Tombé de la fiction première de la Halle du rec-de-chaussée, le thème de la graine représente le principe premier de la plante tout en contenant celle-ci. Il y réside le grand principe des potentiels. Philosophiquement et spirituellement, le thème offre nombre de pistes quant aux questionnements sur la vie. La graine incarne le rapport entre le **factual et le non-manifesté.**

En prenant la graine comme emblème dans ma proposition artistique, je joins les fonctions passées du lieu dans leurs symboles tout en ouvrant sur l'**Imaginaire, le sacré et le devenir.**

Cette thématique stimule aussi mon intention de jouer avec les "fantômes" de mémoires et les mystères de la construction du lieu. Et donc une part de l'œuvre doit se réfléchir.

II. Point de rencontre au moment de l'anamorphose:

Il importe qu'il se passe quelque chose entre l'occupant et l'occupé, entre l'existant et le proposé, entre le concret et le fantasme.

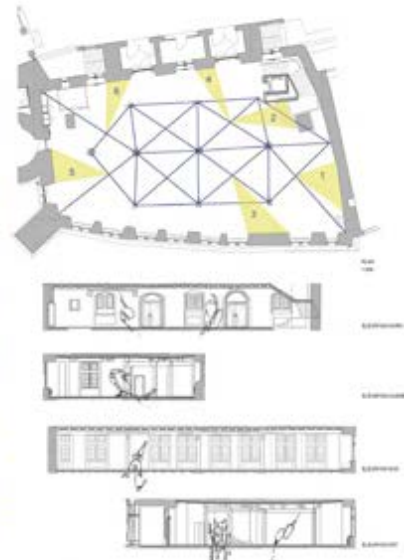
Contribution du visiteur à la vie de l'œuvre:

La périodicité est un effet **surprenant et énigmatique.** Révélation d'une forme, d'un visage, qui se manifeste par hasard dans une matière et laisse apparaître une image qui semble réelle. De là m'est venue l'idée de poser les visuels de façon à ce que quelque chose, à la dérobée, se manifeste en un moment clé au visiteur du lieu.

La mise en place d'angles paralléliques ou plus largement anamorphosiques me semble un dispositif intéressant pour souligner le **rencontre avec le citoyen.** Le moment de l'anamorphose est comme une suspension qui permet de toucher à des **mémoires indicibles** du regard, **jeux des mystères du lieu en prenant part à la création.**

Contribution à la conscience citoyenne :

De rôle structurel du lieu dans la cité dans un rapport de pouvoir et de service au citoyen et qui marquent l'œuvre physiquement au citoyen. L'intervention donne un rôle au regard du ciel afin de souligner son intégration et son importance au sein de la cité.



INTERVENTION ARTISTIQUE



III. Vibrance, sortie de cadre et ouverture:

Arrondir et faire apparaître.

Au-delà de l'approche anamorphosique, l'aspiration de créer une vibrance dans le visuel, avec des **formes déliées, organiques mais saisies d'abstraction** vient s'inscrire dans toute la démarche. Je souhaite que la création arpente sol et murs pour arrondir quelque peu les angles et s'extraire imperceptiblement du cadre strict. De facto, la verticalité des piliers scinde l'espace et arrête le regard. La masse des murs et de certains éléments incite l'instauration d'émotions, d'éclats de lumière. L'or produit ces effets, tout en harmonisant un espace. Le choix de son utilisation s'impose comme une évidence. Le métal questionne aussi, parce que dans l'inconscient collectif, il relie nos histoires et nos évolutions (commerce/marché au gramme, etc; guerre/instabilité/mutations; religions; fusions... etc.). De surcroît, l'utilisation de l'or dans ce lieu revêt aussi son importance par sa présence dans les interventions artistiques antérieures et ses symboliques de clémence, justice et prospérité.

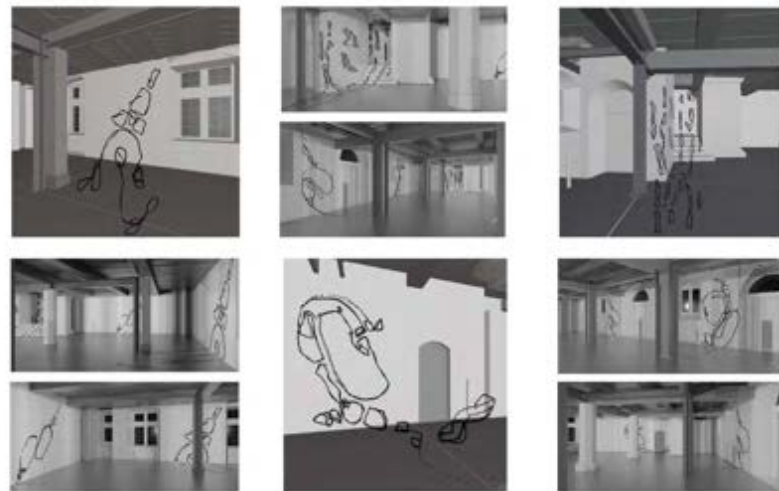
IV. Philosophie et alchimie :

La dominance des teintes d'intervention sont : **BLANC - NOIR - OR**
 Ces trois couleurs ont une portée de réflexion quant à l'idée de métamorphose. En alchimie, l'œuvre au noir, l'œuvre au blanc et l'œuvre au rouge sont des stades emblématiques d'une évolution vers la métamorphose et la transcendance. L'or, métal représentant le dernier stade avant l'élévation, figure la couleur rouge. Par exemple, dans l'élaboration de verre pour vitraux, le rouge est créé grâce à l'insertion d'or dans le verre, de même que le calice doré, lors de la communion catholique, colore en rouge le vin blanc en son sein, par l'effet des reflets d'or dans le liquide.



V. Inscription de cette intervention dans mon parcours artistique :

La proposition que je vous présente rassemble autour mes canons d'intérêt qu'elle s'inscrit dans une continuité quant à ma façon de réfléchir : artistique, philosophique et spirituelle. Je mets en lien ici beaucoup de ce qui me fascine comme la géométrie sacrée, la symbolique des nombres et les transformations intérieures voire intimes de l'individu. Le rapport au corps et à la nature, au déploiement organique des matières et des genres, à la liberté de création et à la notion d'authenticité.



COMPLÉMENTS DE MISE EN OEUVRE

I. Implantation sur sol et murs :

Le sol, de l'atracage à l'éblouissement

Le rez était initialement une Halle au blé, avec les multiples restes et transactions coutumier d'un univers d'entrepôt marchand. Le fait qu'il y ait comme des traces, des marques, des brèches au sol pour témoigner des diverses affectations du bâtiment (marché au grain, animal, marché au sel) me plaît beaucoup. Le sol, qui sera tout et en ciment, peut illustrer ces activités par le travail de la peinture au sol d'une part et par le "semis" de graviers très fins dans les joints NOIR - BLANC - OR. Ce "saupoudrage" de particules (basalte, marbre de carrare et palettes d'or pur) se fera (selon technique décrite plus loin) aux 6 endroits qui marqueront les points de vue anamorphosiques. La forme circulaire sera exprimée (pourra une discrète information de positionnement au visiteur attentif).

Les murs, hauteur du regard, échelle du visiteur.

La réalisation des peintures murales, procédé d'enduits minéraux. Les distorsions qu'engendrent la technique d'implantation forment des zones sombres d'importance variable où la pose de feuille d'or vient alléger les à-plats noirs trop présents.

Hormis l'effet des images reconstruites par le regard en un point donné, la réalisation artistique habille l'espace dans son ensemble. Le visiteur proposé se lit de tous points de vue dans ses déplacements. Ses déformations et fragmentations soulignent les interrogations quant à l'histoire des vestiges du bâtiment ainsi que **blesures laissées apparentes**.

Remarque concernant ces aspects :

Les interventions sont prévues dans la limite des surfaces autorisées. Le procédé, qui recourt à des peintures réversibles, se veut de plus facilement adaptable aux éventuelles limitations supplémentaires pouvant apparaître en cours de chantier de réflexion.

Des interruptions de la ligne et un rendu en pointillisme (par exemple en n'intervenant que sur certains joints d'un mur de pierres) ajouteraient un finissement en accord à la fragmentation de certains revêtements anciens et autres rustures dans les matériaux brisés du passé. **Ces absences renforceraient même la cohésion d'une démarche qui, cherchant à se fonder dans le bâtiment, ses contraintes et ses blessures, déploie son visuel en rappelant ces aspects.**

Cette adaptabilité conceptuelle traduit ma volonté fondamentale d'intervenir en dialogue avec les compétences forces engagées dans ce lieu.



II. Mystère et symbolisme

Symbolisme du plan :

Le plan du rez-de-chaussée suit des variations intéressantes dans ses axes (légères déviations, asymétries).

Le frame qui forme les piliers fait penser au schéma de l'arbre de vie ou arbre de Sephiroth (principe de compréhension de l'existence).

Le nombre des piliers offre aussi sa symbolique :

4 piliers octogonaux
6 piliers (dont un perdu) de forme quadrilatère
 $4 \times 6 = 24$, ce nombre représentant l'unité, la **matière en harmonie** et le verbe, entre autres.

Ma recherche sur ces nombres et chiffres met en lumière, semble-t-il, la manifestation d'une symbolique volontaire à cet endroit.

Piliers octogonaux :

En géométrie sacrée, l'octogone représente le passage du plan terrestre (carré) au plan céleste (cercle) ou la fameuse "quadrature du cercle".

L'octogone est, entre autres, dans notre culture chrétienne, relié au baptême dans le sens où le nombre 8 par sa forme exprime la reliance entre le monde spirituel et le domaine de la matière incarnée.

Dans son plan, l'octogone présente 2 croix :

- la croix dite de vérité (+)
- la croix humaine dite de St-André (x)



Sephirot



En reliant le tracé de cet croix dans la géométrie de l'octogone, on obtient une étoile à 8 branches. Nous la retrouvons au plafond de la tour de l'horloge exprimée dans la **voûte en dentelle**.

révèle (dont la symbolique mériterait également une plus ample analyse), réalisée entre 1511 et 1515 observable dans une correspondance avec son expression terrestre visible au centre du sol de la tour d'horloge dans une mosaïque représentant également une étoile à 8 branches aux motifs plus organiques, cerné d'une frise végétale. Ciel et terre.

Considérant plus loin la forme de la tour d'Horloge, qui représente l'unité et le solaire, ainsi que d'autres éléments ici non détaillés, je constate en ce lieu une pluralité de dimensions symboliques, dont les lignes de mon intervention s'inspirent fortement.

Retour sur le plan :

Le schéma de reliance des piliers sous-tend la position des points de vue anamorphosiques ; partant de l'unité de forme qu'ils génèrent, les points d'arrêt s'inscrivent tous à la « croisée de petits chemins » entre les piliers.

Ainsi, les créations visuelles se positionnent selon une règle géométrique qui rappelle les tracés des bâtisseurs, mais dont la clé de lecture n'est pas transmise à l'observateur, qui seul devra trouver le chemin idéal pour lire la série dans ses symboles tels que je veux les transmettre.

ANAMORPHOSE MANIFESTATION DU PASSÉ AUX MURS

Du symbole à l'intervention contemporaine :

Jouer avec des motifs et les faire coïncider sur des points de vue où ils se manifestent, me semble témoigner du point de réunion des

savoirs, du moment où la clé de voûte devient le moyen, de l'instant où les esprits se retrouvent dans une compréhension commune sans pouvoir pour autant définir exactement ce qui se passe. Le fait de peindre des motifs sur la symbolique de la graine, indubitablement, symbolique autant philosophique que profane, appelle l'idée de concrétise et pérennité tout en suivant le chemin de la croyance et du factuel.

En s'approchant des applications murales, le visiteur découvre encore la subtilité des reflets de la feuille d'or. La technique de pose, de registre ancestral, devient le support essentiel de la mise en espace contemporaine qui, plutôt que d'ajouter du volume au sein de l'espace d'action, se focalise sur un acte révélateur du "déjà existant".



Projet de grille de points de vue

Centre de gravité au sol



« COMMENT VIVRE ENSEMBLE »

ANDREA WOLFENSBERGER

en collaboration avec Esther Maria Jungo

Le « vivre ensemble » est une thématique qui a passé toutes les époques jusqu'à aujourd'hui. Le rapport entre la vie collective et individuelle, toujours d'actualité, est sous-jacent à la proposition de l'œuvre.

A travers cinq « stations » installées de façon distinctes entre elles, l'œuvre considère le bâtiment ainsi que la place de l'Hôtel de Ville comme un tout. Ces « stations », dont une est située sur la place, proposent des expériences différentes au travers d'objets et de matières spécifiques à chaque partie de l'intervention : une poignée en bronze, une tapisserie ou encore deux bancs en chêne, pour n'en citer que quelques-unes. Ces interventions disséminées sont à la fois visuelles et sensorielles, par les différentes matières utilisées et leur mise en œuvre propres. La symbolique des matières et des formes se réfère à des thèmes aussi variés que l'alimentation, l'énergie, la paix, l'échange ou encore la communication.

Le jury apprécie le discours sur le « vivre ensemble », la mise en lien de nombreuses thématiques et la sensibilité de l'intervention. L'aspect sensoriel des matériaux proposés est très apprécié, grâce aux échantillons présentés. Toutefois, la matérialisation du discours perd en pertinence entre les diverses « stations » de l'intervention. La multitude de thématiques et les différents éléments disposés de façon indépendante deviennent difficiles à relier entre eux, rendant la cohérence de l'ensemble diffuse.

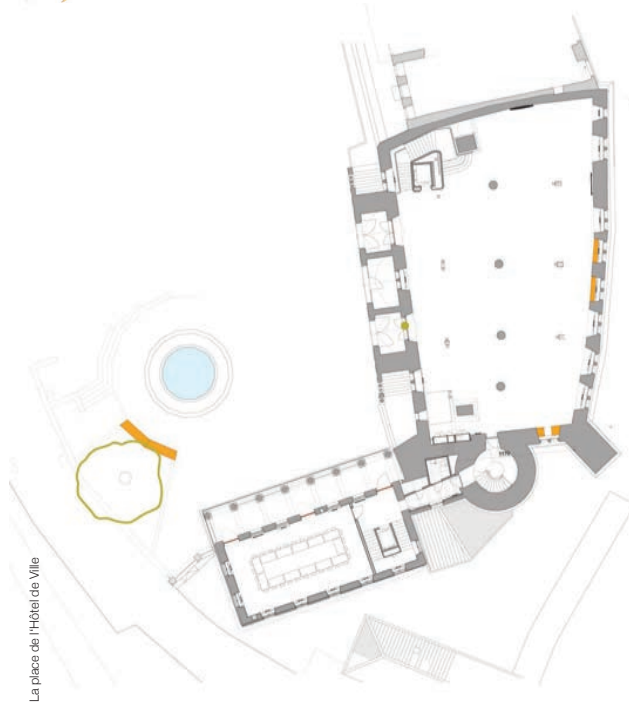
ASSAINISSEMENT ET TRANSFORMATION DE L'HOTEL CANTONAL A FRIBOURG - CONCOURS DE PROJET POUR L'ANIMATION ARTISTIQUE

COMMENT VIVRE ENSEMBLE

Projet d'Andrea Wolfensberger et d'Esther Maria Jungo, le 15 mai 2020

Andrea Wolfensberger
Bürnestrasse 31
CH - 4437 Wädenswil
+41 79 662 65 61
info@andreaswolfensberger.ch

Esther Maria Jungo
Pelt-Schönenberg 2
CH - 1700 Fribourg
+41 26 481 67 15
estherjungo@iboud.com

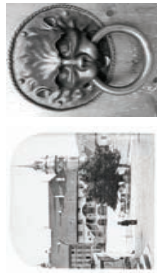


La place de l'Hôtel de Ville



L'entrée de l'Hôtel Cantonal, passage vers l'intérieur, se fait par un grand escalier monumental. Dans ce lieu, nous proposons pour la porte d'entrée de droite **une poignée en bronze, en forme de fleur et de fruit de tilleul**. Ce symbole naturel de guérison et de paix donne accès à la partie intérieure du bâtiment.

A l'intérieur, une multitude de colonnes évoque une forêt de poutres portantes en pleine expansion. Le regard est attiré par le mur orienté au sud, inondé de lumière. **Deux bancs en bois** sont prévus pour accueillir les visiteurs. Les fenêtres s'ouvrent notamment dans l'ancien escalier, qui propose un lieu à soi qui est de l'ordre de la communication, du partage et de l'échange. En continuité avec cette idée, les deux bancs intérieurs sont pourvus de **cousures en cuir de chamoignon**, créés à partir de fils de mycelium.

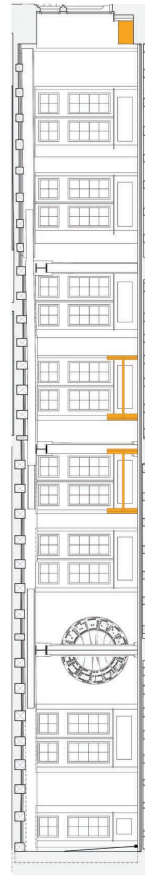


La légende veut qu'un messageur avec une branche de tilleul ait apporté la bonne nouvelle de la victoire des Confédérés sur l'armée bourguignonne de Charles le Téméraire à Morat en 1476. Les Fribourgeois ont planté la branche de tilleul devant la porte de la ville. Au fil des siècles, il est devenu un arbre majestueux et a légué son empreinte sur le quartier en tant que lieu de droit, symbole de paix et monument de nature.

Espace intérieur et espace extérieur ont été pensés comme un seul et même lieu. Les espaces communitaires et les espaces d'échange et de paix.

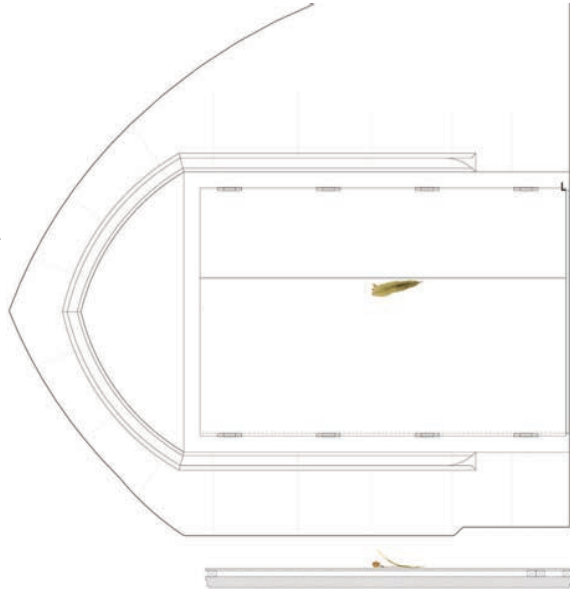
L'intégration de **deux bancs** contigus, légèrement séparés par un mur, permet de créer un lieu de rencontre, de repos et de ses escaliers. La structure des bancs est en béton, fait en sable de molasse fribourgeoise.

- Les bancs prévus à l'intérieur et à l'extérieur
- Le Tilleul et la position de la poignée en bronze
- La fontaine Saint-Georges



Le mur orienté au sud avec **deux causeuses en bois** à l'intérieur, intégrés dans les niches des fenêtres, bois, ca 220 x 90 x 45cm.

les bancs existants en pierres



La porte d'entrée de droite avec **la poignée en bronze, en forme de fleur et de fruit de tilleul**, 30 x 10 x 12cm

ASSAINISSEMENT ET TRANSFORMATION DE L'HOTEL CANTONAL A FRIBOURG - CONCOURS DE PROJET POUR L'ANIMATION ARTISTIQUE

COMMENT VIVRE ENSEMBLE

Projet d'Andrea Wolfensberger et d'Esther Maria Jungo, le 15 mai 2020

Andrea Wolfensberger
BäumliSGP 31
CH - 4437 Waldenburg
+41 79 062 65 61
info@andreawolfensberger.ch

Esther Maria Jungo
Petit-Schoenberg 2
CH - 1700 Fribourg
+41 26 481 67 15
estherjungo@cloud.com



Disc, Wheat genom
Herdiss (collés strictement dans le sable)
Découpage au jet d'eau
230 x 220 x 2 cm
environ 300 kg
Kunstschafer St. Gallen



Fleur de blé
Bronze Cu6Ni10
3d-scan, 3d-print, moulage en bronze
30 x 12 x 10 cm
Kunstschafer St. Gallen

Disc, Wild emmer wheat genom
Laine de mouton, lin, orle
Tisse au moule à la main
100% coton, 100% lin
220 x 220 x 4 cm
La Manufacture Coppelin, Paris



2 Causeuses
Bois de chêne, 90 x 45 cm
environ 200 kg
menuiserie fibrogeols
6 coussins pour les bancs à l'intérieur
Cuir de champignon
ca 45 x 45 cm
ZWIJDER, Berlin



La salle polyvalente, sud-est. A gauche le Disc, Wheat genom, à droite Disc, Wild emmer wheat genom



La salle polyvalente, est. Au bord Disc, Wheat genom, à droite les causeuses avec les coussins en cuir de champignon

Les Frais

Disc, Wheat genom
Disc, Wild emmer wheat genom
2 Loges Fleur de blé
2 Banques (Causeuses) à l'intérieur
6 Coussins
Transports, Montages
IVA
Honoraires d'articles
Publication, réserves, inattendues

Bronze Cu6Ni6
Laine de mouton / lin / orle
Bronze Cu6Ni10
Couture, défilé de molasse fibrogeols
Bois de chêne
Cuir de champignon
proposition pour la ville

Totale CHF

150'000

ASSAINISSEMENT ET TRANSFORMATION DE L'HOTEL CANTONAL A FRIBOURG - CONCOURS DE PROJET POUR L'ANIMATION ARTISTIQUE

COMMENT VIVRE ENSEMBLE

Projet d'Andrea Wolfensberger et d'Esther Maria Jungo, le 15 mai 2020

Andrea Wolfensberger
Bäumlistr. 31
CH - 4337 Wädlenberg
+41 79 662 65 61
info@andrewolfensberger.ch

Esther Maria Jungo
Pell-Schönenberg 2
CH - 1700 Fribourg
+41 26 481 67 15
estherjungo@fribourg.com

Vue vers le mur orienté au sud



Disc. Wheat genom. appuie contre le mur

Disc. Wild emmer wheat genom. tissé ou noué à mains, laine de mouton, lin, orfe, 220 x 220 x 4 cm, suspendu au plafond devant le mur

Deux couteuseses, bois, ca 220 x 90 x 45cm, adaptées aux fenêtres **cousins,** cuir de champagne, ca 45 x 45cm

Vue vers le mur orienté à l'est



Disc. Wheat genom. bronze, ajouré, 230 x 230 x 2cm, posé sur un petit socle, appuyé contre le mur

Disc. Wild emmer wheat genom. suspendu au plafond devant le mur

Notre recherche de la forme, et donc le choix du tondo, est délimitée par la question centrale de savoir quels sont aujourd'hui les besoins d'une communauté urbaine contemporaine se situant dans des défis d'une communauté numérisée.

Ainsi, le cercle peut se rapporter à la roue, la roue du temps, ou encore, comme références historiques, la roue du moulin, la meule, le tapis à grains qui sépare le bon du malin.

La roue ajourée en bronze dynamise le mur est. Le mouvement peut être palpable tandis que la tapisserie tricolore faite de matériaux chauds reste suspendue dans l'espace.